



IRASEC

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ASIE DU SUD-EST CONTEMPORAINE

RAPPORT D'ACTIVITE

POUR L'EXERCICE 2007

ET

PROGRAMMATION 2008

- Bangkok, février 2008 -

USR3142
UMIFRE 22 CNRS-MAEE

SOMMAIRE

Présentation	2
PREMIERE PARTIE- RECHERCHE.....	5
1.1 Programmes achevés et publiés 2007	5
1.2 Recherches achevées en 2007, publication en 2008	11
1.3 Programmes attendus pour 2008.....	15
1.4 Programmes 2006-7 attendus pour 2009.....	20
1.5 Nouveaux programmes 2008.....	23
DEUXIEME PARTIE- VALORISATION	25
2.1 Séminaires et colloques	25
2.2 Evénements organisés	28
2.3 Editions, Coéditions, Traductions en langues étrangères.....	29
2.4 Actions de promotion.....	35
BILAN ET PERSPECTIVES	37
L'Irasec en bref.....	38
DOCUMENTS ANNEXES	
Annexe 1 : Accord cadre entre le MAE et le CNRS concernant les UMIFRE	
Annexe 2 : Décision du CNRS pour la création de l'USR3142	
Annexe 3 : Lettre d'affectation d'un chercheur du CNRS à l'IRASEC	
Annexe 4 : Accord de coopération avec l'INALCO	
Annexe 5 : Avenant à l'accord avec l'IRSEA pour la revue « Moussons »	
Annexe 6: Note de présentation du rapport financier	
Annexe 7 : Tableau simplifié des trois derniers budgets	

PRESENTATION

L'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine intègre en son sein tous les paramètres de la démarche scientifique : la définition des objets de recherche et des problématiques qui leur sont liées, l'identification des partenariats requis, le choix des chercheurs, le suivi des programmes, mais aussi le travail de mise en valeur de leurs résultats, l'édition scientifique, l'exécution des documents graphiques et cartographiques la coproduction, la promotion et une partie de la diffusion des ouvrages produits. L'institut assume en outre, depuis de 2003, le suivi de l'édition en langues étrangères des publications issues de ses programmes.

La zone de compétence de l'institut s'étend sur les 11 pays d'Asie du Sud-Est (Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Timor Leste et Vietnam). Les séminaires et colloques organisés dans la zone, la mise en place des programmes de recherche, leur suivi et les événements qui accompagnent la sortie des ouvrages qui en sont dérivés, exigent des déplacements réguliers du directeur et du directeur adjoint chargé des publications.

La plupart des recherches de l'IRASEC s'inscrivent dans une logique phénoménologique, à savoir que ce sont les mouvements qui marquent l'Asie du Sud-Est contemporaine et qui fixent à la fois les intérêts et la démarche scientifique. Tous les outils disciplinaires pertinents dans cette optique peuvent être mobilisés pour autant qu'ils soient de nature à éclairer les problématiques définies. Ces dernières sont fixées par l'IRASEC en consultation avec ses partenaires (universités, laboratoires de recherche, ambassades, directions du ministère des Affaires étrangères, etc.) et les chercheurs identifiés. En outre, l'institut s'emploie à élaborer des outils d'aide à l'émergence des savoirs, parmi lesquels des bibliographies ou des travaux épistémologiques.

Pour répondre aux problématiques posées, l'IRASEC fait appel à des scientifiques de tous horizons nationaux et institutionnels qu'il associe, le temps de ses programmes. Il attache une attention particulière à leur complémentarité et à la mise en cohérence de leurs démarches scientifiques. L'institut s'efforce en outre, autant qu'il lui est possible, de faire appel à de jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) qu'il identifie avec l'aide de ses différents partenaires institutionnels. Il sollicite également des experts qui peuvent, par leur expérience et par la qualité de leur intellectualité, répondre aux questionnements tels qu'ils sont posés par l'institut. Cette démarche doit contribuer, dans la durée, à renforcer la capacité française à penser l'Asie du Sud-Est contemporaine.

Depuis août, l'IRASEC est reconnu par le CNRS comme Unité de Service et de Recherche (USR3142) et comme Unité Mixte des Instituts Français de Recherche à l'Etranger (UMIFRE 22) CNRS-MAEE.

L'année 2007 a vu le lancement de trois nouveaux types de publications : Des dossiers (*Occasional papers*) et des Notes de recherche (*Discussion papers*), ainsi qu'une lettre d'information biannuelle, *Sudestasia*, en deux versions française et anglaise. Par ailleurs ses publications sont disponibles en version papier et Pdf, téléchargeables gratuitement à partir du site de l'IRASEC.

Au cours de l'année 2007, l'IRASEC a poursuivi le développement de relations avec d'autres partenaires français et signé un nouvel accord de coopération¹ avec l'Institut National

¹ Voir copie de l'accord avec l'INALCO en annexes x p....

des Langues Orientales (INALCO) de Paris. Dans le cadre de cet accord, Madame Marie-Sybille de Vienne, Maître de Conférences à l'INALCO, a demandé son rattachement à notre unité et effectuera une recherche sur Brunei.

Au cours de cet exercice, l'IRASEC a publié 13 ouvrages, fruits de recherches abouties, avec trois études en anglais et une traduction.

Au niveau des manifestations scientifiques, l'IRASEC a organisé deux colloques et a été associé à deux séminaires internationaux organisés par les centres de New Delhi et Tokyo :

- Les 16-17 avril 2007, « *Dynamics of Contemporary Islam and Economic Development in Asia from Caucasus to China* », coordonné par le CSH de New Delhi.
- Le 23 mai à Bangkok, « State and Media in Thailand during Political Transition », en coopération avec le *National Press Council of Thailand* et avec les soutiens des ambassade d'Allemagne et de France.
- Les 28-29 juin à Tokyo, « *Nouvelles dynamiques sino-japonaises en Asie orientale : du regard rétrospectif à l'approche prospective* » à la Maison Franco-Japonaise, à Tokyo. La première journée est consacrée à l'Asie du Nord-Est, la seconde journée est centrée sur l'Asie du Sud-Est dans ses relations avec la Chine et le Japon. Cette session est coordonnée avec l'IRASEC.
- Les 8-9 novembre, à Bangkok, « *Thai Stakeholders in the Greater Mekong Subregion (GMS) : Burma, Cambodia, Laos, Vietnam* », avec l'Institut d'Etudes asiatiques de l'Université Chulalongkorn.

Enfin, l'IRASEC a créé sa première bourse BAR, attribuée Audrey BARON-GUTTY, doctorante à Lyon 2 et sa première bourse de courte durée, attribué à un jeune chercheur vietnamien.

Pour l'exercice 2008, la subvention de l'IRASEC sera employée au fonctionnement et aux salaires des personnels locaux ainsi qu'à quatre types d'opérations :

- 1- Un colloque, à Chang Rai, avec l'Université Mae Fah Luang sur les recherches françaises et thaïlandaises dans le Grand Mékong.
- 2- De l'appui à la recherche, avec la prolongation d'une bourse d'Appui à la Recherche (BAR) et de bourses de courte durée pour des doctorants.
- 3- Des publications (une douzaine) avec le financement ou co-financement de l'édition scientifique des études publiées en France avec les éditions « Les Indes savantes » et « Aux lieux d'être », ainsi que localement, en anglais, à Singapour, National University of Singapore (NUS) Press et aux éditions de l'Institute of South-East Asian Studies (ISEAS).
- 4- Des études, avec quatre nouveaux projets de recherches portant sur : Brunei, Naypyidaw, et deux monographies nationales traitant de la Malaisie et de Timor, projets auxquels s'ajoutera une formule remaniée de la publication annuelle, *Asie du Sud-Est, les événements majeurs de l'année*.

Pour conclure sur cette présentation, j'ajouterai que malgré la cure d'amaigrissement budgétaire (voir annexe 7) subit par l'IRASEC depuis deux ans l'institut est toujours en mesure de piloter quatorze projets de recherche. Ces projets initiés lors d'exercices budgétaires plus favorables devraient permettre des publications jusqu'en 2009 voire 2010. Il faut cependant remarquer que depuis l'année dernière le nombre de nouveaux projets diminue très nettement (1 en 2007 et 4 en 2008). Les objectifs scientifiques de ces projets sont, par ailleurs, de plus en plus modestes en raison de la faiblesse des montants alloués. L'établissement est aujourd'hui contraint de changer de modèle économique et de revoir ses ambitions.

Le nouveau directeur se trouvera donc confronté à une situation assez proche de celles des UMR métropolitaines mais mal adaptée à la réalité actuelle de l'institut. Perdant toute capacité d'initiative l'IRASEC devra être en mesure de répondre à des appels d'offre extérieur et de s'associer avec d'autres établissements sur des contrats de recherches. Jusqu'à présent l'IRASEC fonctionnait comme une « petite ANR » et pouvait définir ses axes de recherches, mobiliser et sélectionner des chercheurs tout en lançant ses propres des appels d'offre. Une autre mission importante de l'IRASEC est sa plateforme éditoriale au service des chercheurs et en particulier des doctorants et jeunes postdocs. Cette plateforme permet à la fois d'éditer en interne les études conduites par l'IRASEC, d'accélérer leur publication tout en leur assurant une bonne visibilité. Il faut par ailleurs souligner que le nombre de publications scientifiques ayant trait à l'Asie du Sud-Est reste faible regard d'autres régions du monde. Cette mission éditoriale revêt donc une importance toute particulière en ce qu'elle permet une meilleur compréhension de cette région complexe et multiforme tout en contribuant, dans la durée, à renforcer la capacité à penser l'Asie du Sud-Est en langue française.

En dernière analyse, par rapport à notre projet de direction présenté en 2004, nous pensons avoir atteint dans le courant de notre mandat la quasi intégralité des objectifs que nous nous étions fixés, à l'exception notable d'une meilleure coopération avec les Européens. A part quelques collaborations ponctuelles le bilan reste faible dans ce domaine. Cette « panne » de coopération européenne devrait nous conduire, au niveau du réseau, à une réflexion plus approfondie sur nouvelle politique de coopération et d'ouverture vis-à-vis d'institutions européennes de recherche. L'avenir des IFRE en dépend probablement tout comme il dépendra du bon fonctionnement des UMIFRE dont le mode opératoire reste encore à définir.

Fait à Bangkok, le 29 février 2008
Le Directeur
Guy Faure

PREMIERE PARTIE – RECHERCHE

1.1 – PROGRAMMES ACHEVES ET DONT LES RESULTATS ONT ETE PUBLIES EN 2007

Treize programmes de recherche (impliquant 45 chercheurs de 10 nationalités) ont abouti en 2007 et ont été publiés la même année, ainsi que deux traductions et l'appui à la publication d'un ouvrage de recherche :

1-1-1- L'islamisme combattant en Asie du Sud-Est

- **Problématique :** L'étude s'intéresse à l'apparition d'un fondamentalisme dans une Asie du Sud-Est où l'islam avait la réputation d'y être modéré et tolérant. Il s'agira d'analyser les différentes idéologies étrangères qui se sont implantées et des mouvements qui s'en réclament. L'étude couvrira également l'évolution des luttes locales des groupes islamistes combattants. Enfin, cette recherche devrait conduire à définir les nouvelles évolutions de l'islam combattant.
- **Chercheurs :** Philippe MIGAUX, professeur invité à l'Institute of Defence and Strategic Studies, Nanyang Technological University de Singapour.
- **Publication :**
Ce programme a donné lieu à une publication en coédition avec les éditions Lignes de repère, en septembre 2007.

1-1-2- Investigating the Grey Area of the Chinese Communities in Southeast Asia

- **Actes du colloque international, des 6 et 7 janvier 2005 à Bangkok, sur « Les Zones grises de la diaspora chinoise en Asie du Sud-Est ».**
De toutes les minorités présentes en Asie du Sud-Est, la diaspora chinoise est de loin la plus influente. L'influence multiforme de ce groupe représente-elle un risque pour la stabilité régionale ou est-elle un atout majeur pour l'intégration économique et les relations de l'Asean avec l'ensemble du monde chinois ? La double question de l'activité de la diaspora et de son intégration aux différents pays d'accueil reste intimement liée aux évolutions que connaît la Chine elle-même. Avec son ouverture et son expansion économique, elle repose en quelque sorte la question du rôle et des allégeances de ses « expatriés ».
L'existence de réseaux informels et transnationaux peut faciliter le développement d'activités criminelles. La présence de groupes mafieux d'origine chinoise et leur collusion avec le monde de la finance et de la politique sont des données anciennes dans la région et représentent aujourd'hui une réelle menace pour sa stabilité. Ces réseaux criminels tendent à nouer des relations d'affaires avec leurs homologues japonais, coréens, russes ou italiens, et à interférer dans le processus de décision politique. L'apparition récente de liens entre ces réseaux mafieux et des mouvements séparatistes musulmans aux Philippines, en Indonésie ou dans le Sud de la Thaïlande, ne fait qu'amplifier la menace qu'ils représentent au niveau global.

- **Chercheurs :** Arnaud LEVEAU (direction), et une dizaine de spécialistes (chercheurs, journalistes, avocat et policiers) venus de six pays.
- **Publication :** Occasional Paper N°1 en 2007, Bangkok, 168 p. Egalement disponible en pdf sur le site de l'IRASEC.

1-1-3-L'Asie du Sud-Est 2007 : les événements majeurs de l'année

- **Problématique :** Asie du Sud-Est 2007 rassemble une sélection de textes tirés du mensuel Focus Asie du Sud-Est (Fase) qui intéresseront tout autant le chercheur, l'étudiant que le néophyte. Etablissant une rétrospective des événements majeurs de l'année 2006 ce livre aide à mieux comprendre les grands enjeux de l'année 2007. Fase est la première revue francophone à s'intéresser aux évolutions du sous-continent asiatique. Autour du comité éditorial s'est constitué un groupe de spécialistes chargés d'enquêter sur le terrain et qui livrent ici le résultat de leurs recherches. Asie du Sud-Est 2007 apporte ainsi un éclairage pertinent et contemporain sur une région émergente, démêle l'éphémère des grandes tendances historiques et aide à mieux comprendre une actualité riche et multiforme.
- **Partenariat :** Comité éditorial du mensuel Focus Asie du Sud-Est : Arnaud Dubus, Pierre Paccaud et Jean-Claude Pomonti. Avant propos de Guy Faure et Arnaud Leveau
- **Publication :** Coédition avec les éditions aux Lieux d'être, Paris, 220 p. mars 2007.

1-1-4-Recomposition des relations centre-périphéries en Indonésie

- **Problématique :** En dehors de la Malaisie, État fédéral depuis sa création, les pays d'Asie du Sud-Est revendiquent une tradition jacobine où l'Etat central délègue peu de ses prérogatives à ses périphéries. Fortement contesté en Indonésie par la vivacité des mouvements séparatistes, ce modèle est remis en question par de nouvelles lois sur la décentralisation.
Ce programme doit présenter les conceptions indonésiennes en matière d'autonomie locale à travers la difficile mise en application des textes dans un archipel qui ne compte pas moins de 3 000 îles habitées. Aux enjeux politiques s'ajoutent en l'espèce des enjeux économiques majeurs qui doivent également être abordés.
- **Chercheur :**
- Lucas PATRIAT, correspondant de presse à Jakarta (*La Tribune*, *Le Moci*, etc.), ancien rédacteur en chef de *Marchés tropicaux et méditerranéens*.
- **Publication :** *Discussion Papers* N°1 de l'IRASEC, Bangkok, 31 p. Egalement disponible en pdf sur le site de l'IRASEC.

1-1-5-La présence économique européenne en Asie du Sud-Est

- **Problématique :** Partant du constat qu'aucune étude générale sur les entreprises européennes établies en Asie du Sud-Est (dans les dix pays de l'ASEAN) n'est à ce jour disponible, l'IRASEC lance une enquête régionale à la fois quantitative et qualitative de cette présence. La région est en effet marquée par un dynamisme économique qui attire, depuis les années 80, nombre de firmes multinationales. Ce sont principalement les sociétés japonaises, puis asiatiques et américaines, qui s'implantent dans la région au tournant des années 80-90. Mais au cours des années 90, les entreprises européennes sont

de plus en plus présentes en Asie du Sud-Est. En même temps, la crise économique de 1997 et la montée en puissance de la Chine sont autant de défis que la région se doit de relever, pour continuer à attirer les firmes étrangères.

Sur un plan quantitatif, il s'agira notamment de faire le point sur la place qu'occupe l'Europe dans cette région par rapport aux Etats-Unis, au Japon et à l'Australie, les caractéristiques de ces implantations (taille, secteur, forme juridique, etc.) et les places respectives qu'occupent les pays européens dans la zone.

Sur un plan qualitatif, les principaux questionnements auxquels cette étude répondra pour l'ensemble des dix pays de l'ASEAN sont les suivants : quels facteurs ont privilégié ou retardé cette présence dans les différents pays ? L'Asie du Sud-Est constitue-t-elle toujours une région privilégiée pour les investissements européens ? La crise économique de 1997 a-t-elle affecté les modalités d'implantation des firmes européennes en Asie du Sud-Est ? La Chine ne capte-t-elle pas à son profit les nouveaux flux financiers au détriment de cette région ?

○ **Chercheurs :**

- Guy FAURE et David HOYRUP, Coordination scientifique (IRASEC).
- Une douzaine de chercheurs français, thaïlandais, vietnamiens, singapouriens indonésiens et philippins, participeront à la rédaction de l'atlas.

○ **Publication :**

Publié en janvier 2008 par les Indes savantes Paris, 520 p. Une édition en anglais est en préparation pour une publication aux ISEAS Press de Singapour.

1-1-6-Mekong-Ganga Cooperation (MGC) Initiative

○ **Problématique :** La Mekong Ganga Co-operation Initiative (MGCI) (MGCI) a été instaurée en novembre 2000 à Vientiane avec l'objectif de renforcer les liens entre l'Inde et les cinq pays limitrophes du Mékong. Cet ouvrage en anglais est une analyse de l'état des lieux des engagements indiens dans la région du Mékong.

○ **Chercheurs :** Swaran SINGH, Professeur associé à l'université Jawaharlal Nerhu, New Delhi, et des chercheurs d'Asie du Sud-Est.

○ **Publication et partenariat :** Occasional Paper N°3,2007, IRASEC, Bangkok, 71 p. Egalement disponible en pdf sur le site de l'IRASEC.

1-1-7-Etude des réseaux de femmes prostituées en Thaïlande du Sud

○ **Problématique :** La Thaïlande est, concernant tant la prostitution que le trafic des femmes à but d'exploitation sexuelle, géographiquement au cœur d'un phénomène par essence régional, c'est-à-dire international.

Dû à des raisons politiques, sociales et économiques internes et externes, aux conséquences de la mondialisation qui s'est nettement accélérée ces dernières années, et à sa position géographique au cœur de l'Indo-Chine, la Thaïlande présente une position centrale et charnière, donc incontournable, pour qui veut étudier, enfin, la situation réelle des femmes trafiquées pour raisons sexuelles, ainsi que la prostitution, phénomène d'ampleur nationale en Asie du Sud-Est, spécialement en Thaïlande aujourd'hui, et visiblement en augmentation.

Grosso modo, trois pays émergent pour l'instant économiquement en Asie du Sud-Est continentale, et, en partie pour cette raison, en partie pour des raisons sociales, culturelles et religieuses, jouent un rôle central dans l'attraction qu'ils suscitent chez les trafiquants

comme chez les prostituées et les jeunes femmes malheureusement appelées à être trafiquées. la Thaïlande, la Malaisie, Singapour forment ainsi une sorte de « funeste entonnoir » ; piège fatal à bien des femmes prostituées, souvent vendues, originaires d'autres provinces de Thaïlande, et d'autres pays de l'Asie.

○ **Chercheurs :**

- Patcharawalai WONGBOONSIN, coordinatrice du projet, Institute of Asian Studies, Chulalongkorn University.

○ **Partenariat :**

Ce projet a été sélectionné suite à l'appel à projets franco-thaï organisé et cofinancé par l'IRASEC et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Bangkok.

○ **Publication : Occasional paper N°4 *Trafficking for sexual Exploitation into Southern Thailand***, Institute of Asian Studies Chulalongkorn University, Bangkok, 2007, 82 p. Egalement disponible en pdf sur le site de l'IRASEC.

1-1-8-L'alter révolution verte en Thaïlande : le succès d'un développement agricole sur un mode extensif

○ **Problématique :** Depuis la signature du traité Bowring entre le Siam et la Grande-Bretagne en 1855, la Thaïlande est restée un grand exportateur mondial de riz (la Thaïlande est le premier exportateur mondial de riz depuis 20 ans) et de produits de la mer transformés. Pour autant, le pays a toujours suivi avec un certain retard les grandes innovations qui ont marqué le paysage rizicole mondial.

Ce programme doit explorer le paradoxe apparent entre deux caractéristiques tangibles de l'agriculture thaïlandaise : d'une part, elle est l'une des plus excédentaires du monde et sans contexte de l'Asie et de l'autre, elle est l'une des moins productives (en Asie, seuls l'Afghanistan, le Bhoutan et le Cambodge ont des rendements en riz inférieurs). D'un côté, elle a généré des fortunes dans l'industrie et le commerce agroalimentaire. De l'autre, elle aurait laissé dans le plus grand dénuement ses producteurs qui sortent tout juste de modes d'exploitation basés sur l'autosubsistance.

○ **Chercheur :** Roland POUPON, directeur de société, ingénieur agronome, doctorant en géographie à l'Université Toulouse II – Le Mirail.

○ **Publication :**

- **Version originale :** en français, publiée en coédition entre l'IRASEC et Aux Lieux d'êtres, Paris, premier trimestre 2008.

1-1-9-La Birmanie contemporaine

○ **Problématique :** « Birmanie Contemporaine » doit être le quatrième ouvrage d'une série de monographies nationales sud-est asiatiques. Le premier a été consacré à la Thaïlande (2000), le second au Viêt Nam (2004). Le troisième, dédié au Cambodge est en préparation. Il s'agit dans tous les cas de la réunion de textes d'auteurs d'origines diverses appartenant à plusieurs champs disciplinaires. La somme de leurs contributions doit révéler les grands enjeux auxquels font face les pays concernés.

Dans le cas birman, environ quinze chercheurs de cinq nationalités doivent s'efforcer de mettre en perspective les problématiques essentielles dans leur champs de compétence. Au-delà de l'accent mis sur la spécificité du régime, trait saillant souvent en exergue, il s'agira également de faire valoir d'autres approches qui révéleront la complexité politique, sociale, économique et culturelle d'un pays de près de 700 000 km² et de 50 millions d'habitants.

- **Chercheurs :** Stéphane DOVERT (sous la direction de), avec une dizaine de contributions de chercheurs français, birman, japonais et britanniques
- **Publication :** En coédition avec les Indes savantes au premier trimestre 2008.

1-1-10-L'impact des évolutions démographiques sur le développement économique et social en Asie du Sud-Est

- **Problématique :** Le processus de transition démographique en Asie du Sud-Est varie considérablement d'un pays à l'autre. Très avancé en Thaïlande où la fécondité est aujourd'hui inférieure à 2,1 enfants par femme, il est en cours au Viet Nam où on peut noter un décalage entre les villes et le monde rural. Presque tous les pays de la région ont cependant connu un « bonus » démographique, à savoir une période où le nombre d'actifs augmente considérablement en proportion de la population totale. L'objet de cette recherche est de mesurer dans quelles proportions les profondes mutations économiques et sociales que connaissent les sociétés sud-est asiatiques sont liées à ces évolutions démographiques; de quelle manière leur développement est affecté par l'évolution à la fois quantitative et qualitative de leur population.
- **Chercheurs :**
 - Xavier OUDIN, économiste, chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), a résidé plusieurs années en Thaïlande et au Viet Nam.
 - Voravidh CHAROENLOET (de nationalité thaïlandaise), professeur associé d'économie à l'université Chulalongkorn, est titulaire d'un doctorat de troisième cycle en démographie à l'université Paris X.
 - Estelle RAYNAUD, coordinatrice aux Philippines d'un réseau d'organisations non gouvernementales, est titulaire d'un DEA en sociologie de l'Université Paris V.
- **Publication :** Publié dans la collection *Occasional Papers* N°5, 150 p. - Egalement disponible en pdf sur le site de l'IRASEC.

1.1.11 Asie du Sud-Est 2008, par la revue Focus Asie du Sud-Est,

Asie du Sud-Est 2008 rassemble des textes tirés du mensuel « **Focus Asie du Sud-Est** » qui intéresseront tous ceux qui par profession, par goût ou par passion suivent de près les changements vécus dans région. Etablissant une rétrospective des événements majeurs de l'année dernière, ce livre aide à mieux cerner les grands enjeux de l'année 2008. Il propose un éclairage pertinent et contemporain sur la région, dégage l'éphémère des grandes tendances historiques et culturelles et donne des clefs pour déchiffrer une actualité dense et multiforme. Le résultat est une lecture à la fois passionnante et une ouverture pleine de promesses.

- **Partenariat :** Comité éditorial du mensuel Focus Asie du Sud-Est : Arnaud Dubus, Pierre Paccaud et Jean-Claude Pomonti. Avant propos de Guy Faure et Arnaud Leveau

- **Publication :** Coédition avec les éditions aux Lieux d'être, Paris, 220 p. en février 2008 pour l'édition européenne. Publié en interne à Bangkok pour l'édition asiatique en janvier 2008

1.1.12 State and Media in Thailand during Political Transition

- **Problématique :** Actes du séminaire organisé en partenariat avec les Ambassades de France et d'Allemagne en Thaïlande le 23 mai 2007
- **Chercheurs :** Arnaud Leveau et Chavarong Limpattamapanee,
- **Publication :** Irasec, Occasional Paper n°2, 2007, 48 pages, également téléchargeable en pdf.

Traductions en anglais parues :

1.1.13 *Vietnam Japan : A Relation under Influences*

Guy Faure et Laurent Schwab, NUS press, Singapour, 177 p., 2007.

- **Problématique :** Japon et Viêt Nam : deux mondes différents ? Le géant économique d'Asie septentrionale et le pays socialiste en transition d'Asie du Sud-Est n'avaient pas forcément vocation à se rencontrer. Mais l'histoire a fait maintes fois mentir cette logique géographico-économique.

Dès le XIV^e siècle, les marchands nippons ont fait prospérer la ville annamite de Hoi An. Depuis lors, les occasions de rencontres ont été nombreuses, souvent conflictuelles. De l'occupation de l'armée impériale durant la seconde guerre mondiale, jusqu'à l'utilisation de la base d'Okinawa par les B-52 américains pendant le conflit vietnamien, Tokyo a figuré l'ennemi aux yeux de Hanoi.

Aujourd'hui, les deux pays se rapprochent et une certaine convergence de leur modèle culturel se dessine.

- **Chercheurs :** Guy Faure et Laurent Schwab
- **Publication :** Publié par NUS Press en décembre 2007

1.2 – RECHERCHES ACHEVEES EN 2007,OU AU DEBUT 2008 DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE PUBLICATION EN 2008

Huit programmes (impliquant 64 chercheurs, dont 8 doctorants, de 11 nationalités) ont été achevés en 2007 et seront publiés en 2008 :

1-2-1-Mondialisation et développement : le cas malaisien

- **Problématique :** Suite au succès de ses orientations de politique économique, la Malaisie soulève à la fin des années 1990 la question récurrente du modèle de développement : pour la Banque Mondiale en raison de son insertion réussie dans la division internationale du travail, pour le PNUD par sa gestion des inégalités, comme pour certains auteurs hétérodoxes depuis sa réaction à la crise asiatique, la Malaisie apparaît sinon comme un cas de développement exemplaire, du moins comme une expérience politique et économique très suggestive. Il convient donc de donner les éléments de connaissance et d'appréciation de cette trajectoire remarquable.
La réflexion s'organise en deux grandes parties, la première situe la naissance d'un nouveau dragon asiatique dans son contexte politico-institutionnel.
La deuxième partie s'interroge sur le caractère exemplaire de ce développement en repartant des critères objectifs et quantifiables de la réussite malaisienne et de leur explication.
- **Chercheurs :**
 - Elsa LAFAYE de MICHEAU, maître de conférences, université d'Angers, MATISSE-CNRS ;
 - Juliette VAN WASSENHOVE, doctorante à l'IEP de Paris.
- **Soutien :** Ce projet a bénéficié du soutien de l'Ambassade de France en Malaisie pour sa publication.
- **Publications :** Ce programme devrait donner lieu à une publication aux éditions Aux lieux d'être, Paris, en 2008.

1-2-2-Le développement industriel de la Thaïlande : politiques industrielles, agglomérations d'entreprises et aménagement du territoire

- **Problématique :** Le développement économique s'est fortement accéléré en Thaïlande dans la deuxième moitié des années 1980 et tout au long des années 1990. La crise asiatique a bien sûr engendré un fort ralentissement après 1997 et aujourd'hui la concurrence chinoise laisse planer un doute quant aux possibilités pour la Thaïlande, et plus largement pour les économies de l'Asean, de renouer avec des taux de croissance similaires à ceux de la décennie passée. Pourtant, le niveau de développement atteint par exemple dans l'automobile avait contribué à faire de la Thaïlande une plaque tournante en Asie. Cette position, principalement due à la présence des multinationales japonaises, trouve son origine dans la politique industrielle menée, dès la fin des années 1980 et principalement dans les années 1990, par le gouvernement, puis relayée par des acteurs privés.
Cette politique visant à attirer des investissements étrangers par la constitution de zones bénéficiant d'infrastructures modernes, d'allègements fiscaux etc. avait pour objectif final de favoriser un développement industriel autochtone grâce aux transferts de technologies vers les petites et moyennes entreprises locales appelées à devenir fournisseurs des firmes étrangères. Elle favorisa les concentrations d'entreprises dans ces zones spéciales et

permet une forte croissance économique des régions concernées, notamment autour de Bangkok où furent créées les premières d'entre elles.

Dans un deuxième temps, conscient des disparités régionales ainsi engendrées, les pouvoirs publics redéfinirent leur politique industrielle dans une dynamique d'aménagement du territoire ayant pour but de dynamiser des provinces périphériques par rapport à la zone centrale située autour de Bangkok.

L'enjeu est tel, qu'il nous semble important d'analyser les effets induits par les politiques industrielles et d'aménagement du territoire, passées et présentes, sur les tissus industriels national et local.

○ **Chercheurs :**

- Yveline LECLER, responsable scientifique, maître de Conférences à l'IEP de Lyon, Institut d'Asie Orientale.
- Natacha AVELINE, chargée de recherche au CNRS, Institut d'Asie Orientale.
- Shinya ORIHASHI, associate professor, Tohoku Gakuin University, Japon,
- Patarapong INTERAKUMNERD, National Science and Technology Agency,
- Bruno JETIN, IRD, Center for Education and Labor Studies, Chang Mai University.
- Audrey BARON-Gutty, doctorante à l'IEP de Lyon, boursière BAR à l'IRASEC et Chang Mai University.

○ **Publication :** Ce programme achevé en janvier 2008, devrait donner lieu à une publication en anglais en 2008 à l'ISEAS Press Singapour.

1-2-3-Atlas des minorités musulmanes en Asie orientale et méridionale

- **Problématique :** Le monde musulman en général et le monde musulman asiatique en particulier, connaît une crise d'identité profonde qui se décline sous forme de mouvements de reconfiguration du rapport au religieux, d'interpénétrations entre le religieux et le politique, de radicalisations diverses s'exprimant dans un registre religieux ou non, sur fond général de sécularisation et d'avancée des processus d'individuation. En situation de minoritaire, cette crise d'identité se déploie en outre dans des cadres étatiques/nationaux où la culture dominante exerce une pression en vue d'une intégration/assimilation. Ce cadre rend davantage complexes les démarches visant à répondre aux défis de la « modernité », d'autant plus que le travail d'exégèse n'est plus désormais monopolisé par les oulémas traditionnels (dont l'autorité est contestée) et qu'une atomisation des lectures du corpus de référence (Coran et Hadith) est à l'oeuvre ; face à des islamités traditionnelles, souvent marquées par un relatif syncrétisme et par le mysticisme soufi, apparaissent des tentations d'instaurer un Islam normatif, standardisé, généralement adossé à une lecture très scripturale de la révélation coranique. L'objectif de la recherche est donc de cerner, à côté de récapitulations statistiques indispensables, tout ce qui renseigne sur les processus en œuvre visant à affaiblir l'Islam traditionnel, au sens des islamités vécues au quotidien par chacune de ces minorités.

○ **Chercheurs :**

Michel GILQUIN (coordinateur scientifique) avec la coopération pour l'Asie du Sud de Cyril ROBIN, Centre de Sciences Humaines New-Delhi, et pour la Chine d'Elisabeth ALLES, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales.

○ **Partenariat :**

Ce projet s'inscrit dans le programme transversal « Recomposition de l'Islam contemporain et dynamiques économiques en Asie du Caucase à la Chine » piloté par le CSH de New Delhi.

- **Publication :** Ce programme achevé en janvier 2008, devrait donner lieu à une publication aux CNRS éditions en 2008.

1-2-4-Cambodge contemporain

- **Problématique :** Trente années de guerre civile, une succession de régimes politiques antagonistes ou encore l'implication massive de la communauté internationale dans le processus de reconstruction, ont considérablement marqué l'identité du Cambodge. Grâce à la paix et à la démocratie, grâce à son intégration à l'ASEAN puis à l'OMC, il a pu regagner sa place dans le concert des nations ; mais il cherche toujours ses repères et doit rattraper un gros retard économique, technologique ou encore sanitaire avec ses voisins thaïlandais ou même vietnamien. Le Cambodge, qui était une des nations les plus développées d'Asie du Sud-Est dans les années 1950, reste l'une des plus pauvres de la région. La très grande majorité des ouvrages publiés sur le Cambodge contemporain ne s'intéressent pourtant qu'aux Khmers rouges. Si le traumatisme du génocide est effectivement un élément fondamental pour comprendre le royaume, il ne suffit pas. Sous la direction de M. Alain FOREST (CNRS, université Paris VII), ce programme de recherche, qui engagera une vingtaine des meilleurs spécialistes français, cambodgiens et autres du Cambodge, débouchera sur la publication d'un ouvrage de référence qui présentera le Cambodge contemporain sur toutes ses facettes.
- **Chercheurs :** Ce programme sera dirigé par M. Alain FOREST, directeur scientifique, université Paris VII, CNRS. Une dizaine de participants français, cambodgiens et autres devraient collaborer au projet
- **Partenariat :** Un soutien financier de Apsara TV à Phnom Penh.
- **Publication :** La sortie de l'ouvrage est prévue au printemps 2008, en coédition avec Les Indes Savantes.

1-2-5-The Trade in Human Beings for Sex

- **Problématique :** L'objectif de cette étude est de présenter de manière synthétique les différentes formes de trafics d'être humains en Asie du Sud-Est continentale ainsi que dans le Sud de la Chine. Elle s'intéressera à la fois aux trafics extérieurs (ex : femmes birmanes envoyées en Thaïlande, femmes chinoises trafiquées au Laos, femmes vietnamiennes prostituées au Cambodge) qu'intérieurs (femmes envoyées des zones rurales aux centres urbains du même pays). Cette étude comprendra également une présentation diachronique de la prostitution en Thaïlande, au Laos, au Viet Nam et au Cambodge couvrant les 100 dernières années.
- **Chercheurs :** Pierre Le Roux, Gilles Beullier, Jean Baffie et Marco Scarpati (sous la direction)- et dix sept autres contributions.
- **Partenariat :** Ce projet est le fruit d'une coopération avec l'ONG AFESIP International (Phnom Penh) et l'IRSEA (Marseille). Il bénéficie du soutien de la Fondation ANESVAD.
- **Publication :**
 - Version originale anglaise, publiée en coédition aux NUS Press, Singapour

1-2-6-Triades en Asie du Sud-Est

- **Problématique :** De toutes les diasporas et minorités présentes en Asie du Sud-Est, celle en provenance de Chine continentale est de loin la plus influente. Son importance démographique, la richesse de ses réseaux, son influence culturelle, économique et, dans certains pays de la zone, politique font peser sur elle toute une série d'interrogation. L'existence de réseaux informels et transnationaux, qu'ils soient d'entraide, familiaux, commerciaux ou autres a pu faciliter le développement d'activités criminelles. La présence de groupes mafieux d'origine chinoise et leur collusion avec le monde de la finance et de la politique constituent aujourd'hui une réelle menace pour la stabilité et la sécurité de l'Asie du Sud-Est, d'autant plus que ces réseaux mafieux tendent à nouer des relations d'affaires avec leurs homologues d'autres pays ainsi qu'avec des groupes séparatistes participant ainsi à la création d'une sorte d'« internationale du crime ». Aussi est-il important de mieux comprendre le fonctionnement interne de ces réseaux et groupes mafieux, d'essayer de déterminer les liens qu'ils entretiennent entre eux et leur adaptation à la nouvelle donne économique et politique de la région.
- **Chercheurs :** Arnaud LEVEAU, directeur adjoint de l'Irased, et CHU Yiu Kong, Ass. Professor, Centre for Criminology, University of Hong Kong.
- **Publication :** Ce programme achevé en novembre 2006, devrait donner lieu à une publication en coédition avec Les Indes savantes à l'été 2008.

1-2-7-Hydro-diplomatie du Mékong

- **Problématique :** La ressource en eau s'inscrit, sur le Mékong, au cœur de multiples enjeux associant concurrence économique, luttes d'influences dans la sous-région et rapports de forces politico-militaires. Tout à la fois causes et conséquences, les valorisations du fleuve témoignent du paysage hydropolitique tissé par ces multiples enjeux. Le Mékong est ainsi, selon les cas : moteur de la production hydroélectrique au Yunnan (Sud-Ouest de la Chine) ; voie navigable pour les activités commerciales au Laos (ou transitant par celui-ci) ; atout stratégique pour le développement agricole du plateau du Khorat (Nord-Est de la Thaïlande) ; ressource pour l'irrigation et la pêche au Cambodge ; et enfin facteur de production agricole dans le delta (Sud du Viet Nam).
Premièrement, l'espace du Mékong a été et demeure un lieu de rencontre d'idéologies : d'abord avec l'opposition Est-Ouest, ensuite à travers les différentes conceptions ou visions du développement régional.
La gestion de la ressource en eau oscille donc en permanence entre préoccupations hydrologiques, d'une part, et enjeux économiques et géopolitiques, d'autre part. Ces tensions se reflètent dans la difficile élaboration d'un cadre de gouvernance à l'échelle du bassin versant.
Le but de cette étude est de présenter le paysage hydropolitique du bassin du Mékong. La gestion de la ressource en eau est choisie comme axe d'analyse.
- **Chercheurs :** Bastien AFFELTRANGER, doctorant Université de Laval.
- **Publication :** Ce programme achevé en automne 2007, devra donner lieu à une publication en coédition avec Les Indes savantes 2008.

1-2-8-Tourisme et sexualité vénale en Thaïlande

- **Problématique :** La Thaïlande, autrefois mondialement réputée comme une destination sexuelle majeure, tente de redorer son image internationale. La législation évolue, les jugements moraux se transforment et une nouvelle éthique nationale est promue par les autorités afin de combattre une image aujourd'hui compromettante. Mais si « le tourisme sexuel » peut apparaître consensuellement comme un véritable « problème social », il n'en demeure pas moins le résultat d'un construit dont il est possible de retracer la généalogie. A travers l'ouvrage en cours *Tourisme et sexualité vénale en Thaïlande. Généalogie d'un interdit*, il s'agira de comprendre quelles pratiques sont intégrées dans l'expression « tourisme sexuel » et comment cette définition mouvante a pu évoluer, afin d'objectiver la diversité des prises de position sur la sexualité vénale et tenter, à travers elles, d'améliorer notre compréhension de la circulation internationale des valeurs morales.
- **Chercheur :** Sébastien ROUX, doctorant en sociologie au CRESP (Centre de Recherche sur la Santé, le Social et le Politique – INSERM, Paris XIII, EHESS), boursier Aire culturelle à l'IRASEC.
- **Publication :** Ce programme achevé en été 2007, devrait donner lieu à une publication en coédition avec les Indes savantes en 2008.

1.3 – TRAVAUX EN COURS D'ACHEVEMENT EN 2008

Dix programmes (impliquant une vingtaine de chercheurs, dont six doctorants, de 6 nationalités) seront achevés en 2008 et devraient faire l'objet d'une publication en 2008 ou 2009 :

1-3-1 Birmanie : politique étrangère et évolution intérieure

- **Problématique :** Nombreux sont ceux qui affirment à l'inéluctabilité d'une transition politique plus ou moins violente en Birmanie (Myanmar). La brutalité du régime, mais surtout son incapacité à encadrer le développement économique et social, crée de multiples tensions intérieures, relayées par des nations occidentales qui éprouvent généralement peu de sympathie pour la junte au pouvoir. Cette dernière a cependant quelques atouts à faire valoir. La Birmanie est membre à part entière de l'ASEAN et constitue pour la Chine un allié intéressant dans la perspective de ses relations avec l'Asie du Sud-Est comme avec l'Inde. Et sur le plan économique, le pays n'est pas seulement la plaque tournante du narcotrafic. Ses ressources naturelles comme son potentiel humain suscitent l'intérêt de plus d'un investisseur.
Ce programme doit analyser la manière dont la junte birmane gère ses relations avec le reste du monde. Il s'agit de mesurer dans quelle mesure l'étranger constitue pour Rangoun un danger ou un atout. On aura soin en l'occurrence de différencier ce qui relève de la conjoncture politique actuelle de ce qui s'impose à la Birmanie comme des contraintes structurelles.
- **Chercheurs :**
 - Renaud EGRETEAU, Post-doctorant au Centre d'Etude et de Recherche International de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
 - Larry JAGAN, de nationalité britannique, correspondant de la BBC en Thaïlande, spécialiste de la question birmane depuis la fin des années 1980.

- **Echéancier :**
 - Début du programme : 2004
 - Etat du programme : en cours.
- **Publication :**
Version originale : en anglais, publiée en coédition entre l'IRASEC et un éditeur à trouver en 2008-9.

1-3-2-Le rôle de la BAD dans le développement de la péninsule Indochinoise

- **Problématique :** Réfléchir au développement de la région du Grand Mékong (GMS) constituera l'axe prioritaire des recherches de l'IRASEC pour les prochaines années. Dans un premier temps, l'Institut lance un travail sur les activités de la Banque Asiatique de Développement (BAD), acteur central du développement régional. Ce thème s'inscrit en outre dans la prolongation des travaux entrepris par l'IRASEC sur les relations entre Japon et le Viêt Nam, sur les plans bilatéral et multilatéral. Dans ce cadre, le projet d'ouvrage portant sur la BAD, organisation internationale peu étudiée, où les initiatives japonaises sont prédominantes, constituera la première étape d'une série de travaux consacrés au GMS.
 Sur le plan disciplinaire, le thème touche de nombreuses spécialités, de l'histoire à la gestion, en passant par la géographie, la politologie, l'économie du développement, la finance, l'écologie, les relations internationales, ou encore le droit international. Par ailleurs, le développement des infrastructures dans la péninsule intéresse les pouvoirs publics et les entreprises françaises. Une étude de la BAD devrait ainsi constituer une référence indispensable.
- **Chercheurs :** Guy FAURE, directeur de l'IRASEC.
- **Partenariat :** Ce projet devrait recevoir le soutien de la Délégation Régionale de Coopération Scientifique et Technique.
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication en coédition avec Les Indes Savantes en fin 2008.

1-3-3-Musulmans du Cambodge

- **Problématique :**
 Depuis les Accords de Paris signés en 1991 qui ont entraîné la pacification du pays et sa réouverture, de nouveaux mouvements islamiques ont fait leur apparition au Cambodge. Certains de ces mouvements ont pris racine comme l'islam des pays du Golfe par le biais des donations. D'autres ont complètement disparu.
 De plus l'islam cambodgien s'est trouvé fortement fragilisé par le régime des Khmers rouges (1975-1979) qui a particulièrement persécuté les Chams par une élimination systématique des intellectuels, des chefs religieux et la destruction des livres. Aujourd'hui l'histoire de l'islam dans le pays est plus que lacunaire et provoque une sensation de déracinement qui peut expliquer l'engouement actuel pour les groupes islamiques venus de l'étranger.
- **Chercheurs :** Agnès de FEO, journaliste et doctorante EPHE, et deux Chams appartenant à des tendances différentes de l'islam cambodgien.

○ **Partenariat** : Ce projet s'inscrit dans le programme transversal « Recomposition de l'islam contemporain et dynamiques économiques en Asie du Caucase à la Chine » piloté par le CSH de New Delhi.

○ **Publication** : Ce programme devrait donner lieu à une publication en 2008.

1-3-4-L'Asie du Sud-Est après la crise

○ **Problématique** : L'Asie du Sud-Est a traversé une crise très profonde que la presse généraliste n'a pas vu pour s'attacher aux résultats de taux de croissance qui n'indiquent au final, pas grand chose sur l'état des sociétés ou les fondements des équilibres politiques. Parfois, à travers les prises d'otage, les attentats qui ensanglantent la région ou les effets dévastateurs d'un tsunami meurtrier, un coup de projecteur, suivi d'une analyse plus détaillée, tente d'expliquer pourquoi la situation ne parvient pas à se redresser, parfois se détériore. Puis, sans comprendre comment l'Indonésie ne parvient pas à sortir de l'instabilité alors qu'elle affiche un taux de croissance de plus de 4 % en 2004, on passe à d'autres sujets tout aussi importants pour l'avenir de la région comme l'émergence du pôle chinois ou la possible sortie de récession du Japon. Dans cet environnement asiatique qui se recompose, l'Asie du Sud-Est intéresse moins, intéresse peu.

La crise asiatique est le produit de différents facteurs dont la conjonction s'est révélée désastreuse. Certaines analyses insistent sur les vulnérabilités internes quand d'autres estiment que les configurations externes ont joué un rôle prédominant. En fait, plusieurs logiques sont à l'œuvre qui expliquent d'une part la complexité des causes et des effets d'enchaînement et d'autre part, la multiplicité et la diversité des conséquences. L'objectif de cette étude est de comprendre comment cette crise à multiples entrées a été gérée par les Etats et les sociétés et quelles sont les évolutions lourdes qu'on observe aujourd'hui en Asie du Sud-Est.

○ **Chercheurs** : Sophie BOISSEAU du ROCHER, Centre Asie

○ **Publication** : Ce programme devrait donner lieu à une publication en coédition avec les éditions Perrin en 2008.

1-3-5-Trafic de femmes vietnamiennes vers la Chine et Taiwan

○ **Problématique** : Depuis le milieu des années 90, en Chine continentale, les médias, les rapports de police et les observateurs internationaux se font l'écho de cas de femmes kidnappées, vendues, non seulement à des fins d'exploitation sexuelle, mais également en réponse à une forte demande d'arrangements matrimoniaux : on manque d'épouses en Chine. Cette réalité est l'une des conséquences de la politique de l'enfant unique mise en application en 1979 qui a creusé un écart de quelque 40 millions de personnes entre le nombre de femmes et d'hommes en âge de se marier aujourd'hui.

Ces pratiques qui semblent renouer avec d'anciennes traditions de marchandisation des épouses s'organisent grâce à des réseaux interprovinciaux et internationaux. Ces derniers cas sont encore minoritaires mais apparaissent comme un phénomène qui prend de l'importance. Les femmes venues de Corée du Nord et du Viet Nam se retrouvent en première ligne dans ce « commerce » voire trafic. Pour les premières, le mariage constitue l'unique issue (qu'elles soient volontaires ou non) pour une survie économique dans un pays qui les considère comme des migrantes illégales. Quant aux secondes, les unions avec des paysans chinois sont généralement la conséquence d'un kidnapping suivi d'une vente.

- **Chercheurs :** Caroline GRILLOT, sinologue et ethnologue, Paris X, Nanterre, et une chercheuse vietnamienne.
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication en coédition avec Les Indes savantes en 2008-9.

1-3-6- Les relations Malaisie-Thaïlande

- **Problématique :** Poser la question des relations entre la Thaïlande et la Malaisie dans le cadre d'une réflexion sur l'intégration régionale présente un véritable intérêt : membres fondateurs de l'ASA (Association de l'Asie du Sud-Est) en 1961, puis de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) en 1967 avec Singapour, les Philippines et l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie ont eu un effet d'entraînement indéniable sur l'intégration en Asie du Sud-Est. Leur positionnement géographique, au cœur de l'Asie du Sud-Est continentale pour la Thaïlande et comme pont entre l'Asie du Sud-Est continentale et archipélagique pour la Malaisie, explique aussi la structuration implicite de ces deux Etats sur les flux régionaux. Il s'agit indéniablement d'un axe central et rayonnant qui relie les deux sous-espaces géographiques d'Asie du Sud-Est. Ce partenariat stratégique pour l'avenir de l'intégration est avéré depuis près de 40 ans sur de nombreux terrains. Dans le domaine économique, la Thaïlande et la Malaisie sont classées dans la catégorie des « tigres émergents ». Elles n'ont pourtant pas choisi les mêmes stratégies de développement. Dans le domaine sécuritaire, la coopération est bien organisée et même renforcée du fait de la résurgence des aspirations radicales, voire indépendantistes, des cinq provinces du Sud. Ces provinces (Pattani, Yala, Narathivat, Songkhla et Satun) peuplées à 80 % de musulmans qui s'expriment en malais, ont réactivé les liens de solidarité anciens avec leurs frères de Malaisie de l'autre côté de la frontière, au Kelantan, Kedah ou Trengganu. Dans le domaine politique, les relations entre Bangkok et Kuala-Lumpur ont toujours été considérées comme essentielles par les deux partenaires.
- **Chercheurs :**
 - Sophie BOISSEAU du ROCHER, Asia Centre, Centre études Asie
 - Surat HORACHAIKUL, Assistant Prof. Faculty of Political Science, Chulalongkorn University
- **Partenariat :** Ce projet a été sélectionné suite à l'appel à projets franco-thaïs organisé et cofinancé par l'IRASEC et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Bangkok.
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication en coédition en 2009.

1-3-7- Politique intérieure : le Sud de la Thaïlande

- **Problématique :** L'étude s'attachera à analyser les dynamiques en jeu dans le Sud à majorité musulmane de la Thaïlande selon quatre dimensions : politique et de sécurité, ethno-culturelle, religieuse et économique. L'idée est d'indiquer des voies possibles d'apaisement des tensions en s'appuyant sur l'analyse des racines de la coupure entre les populations locales et l'Etat central et en prenant en compte les possibilités de développement économique et politique des trois provinces.

- **Chercheurs :**
 - Arnaud DUBUS
 - Sukree LANGPUTEH, Collège Islamique de Yala
- **Partenariat :**

Ce projet a été sélectionné suite à l'appel à projets franco-thaïs organisé et cofinancé par l'IRASEC et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Bangkok.
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication en coédition avec Les Indes savantes en 2008.

1-3-8-Modernisation, production et consommation de discours sur l'islam en Malaisie

- **Problématique :** La Malaisie a une expérience singulière dans le monde musulman : elle est non seulement un pays musulman qui réussit économiquement, mais encore qui réussit tout en accentuant son caractère islamique bien que les musulmans ne représentent qu'environ 60% de la population. En effet, les trente dernières années ont vu l'économie subir une modernisation accélérée, tandis qu'apparaissait dans la société une « résurgence islamique » multiforme, que l'État a ensuite cherché à contrôler, d'une part en menant de vastes politiques d'islamisation, d'autre part en tentant d'imposer un monopole interprétatif sur l'islam. Conséquence majeure de ces évolutions, de véritables classes moyennes musulmanes sont nées, en l'espace d'une seule génération. Une source encore jamais étudiée offre un point d'observation unique sur les discussions passionnées qui animent ce groupe social, pourtant souvent décrit comme apolitique, consumériste et peu concerné par le débat public : les milliers de lettres envoyées au forum du seul quotidien indépendant, sur internet. L'islam, et surtout sa traduction en politiques publiques, est l'un des trois sujets les plus souvent abordés. C'est cette prise de parole publique, moderne et islamique, traversée par les lignes de partage de la radicalité et du désir d'une communauté citoyenne multiculturelle, qui fait l'objet de cette étude.
- **Chercheurs :** Juliette Van WASSENHOVE, doctorante au CERI (Centre d'Etudes et de Recherches Internationales).
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication sous forme d'un *Occasional Papers* en coédition avec le CSH en 2008

1-3-9- La Chine et la sous-région du Grand Mékong

- **Problématique :** La province du Yunnan appartient à la Sous région du Grand Mékong depuis 1992. Ce programme soutenu par la Banque asiatique de développement réunit la Thaïlande, le Viet Nam, le Cambodge, le Laos, le Myanmar et la province chinoise du Yunnan. Le projet de gestion et de contrôle des ressources liées au fleuve Mékong existe dans la région depuis le milieu des années 1950 et regroupait jusqu'en 1992 les pays du cours inférieur du Mékong. Si en 1992 l'initiative de rattacher la Chine, et le Myanmar, à ce projet est bien venue de la Thaïlande, nous faisons l'hypothèse que la Chine a depuis le début du XXI^{ème} siècle un rôle directeur dans ce projet. En effet en novembre 2002, lors de la signature de l'accord-cadre sur l'établissement d'une zone de libre-échange d'ici à 2010 entre la Chine et les pays de l'ASEAN, la région du Grand Mékong a été déclarée projet prioritaire des relations économiques entre ces pays. De plus, entre 1992 et 2002, la position économique de la Chine en Asie s'est renforcée par l'accélération de la politique d'ouverture commerciale de ce pays lancée en 1978, et a été marquée par son entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en décembre 2001.

Un point marquant depuis 1992 est l'importance croissante de la spécialisation économique des provinces chinoises. Sur ce thème, nous pensons aborder deux volets. Le premier concernera l'échelon auquel les décisions relatives à la Sous région du Grand Mékong sont prises. Est-ce que ce type de programme ne permet pas aux provinces –en l'occurrence le Yunnan- de prendre elles-mêmes des initiatives en matière de coopération régionale, sans passer par le gouvernement central ? Comment se repartissent les rôles entre les instances gouvernementales centrales et locales ? C'est à travers une étude des articles parus dans la presse chinoise de la fin des années 1980 à aujourd'hui que nous voudrions répondre à ces questions.

Le deuxième volet s'attachera aux relations entre le fleuve Mékong et la province du Yunnan. Comment le programme est-il présenté dans la presse chinoise ? Comment le Mékong –longtemps ignoré- est devenu un argument de vente pour la province du Yunnan ? Les provinces chinoises sont en train de réinventer leur identité sur la base de l'exploitation de ressources propres telle une histoire particulière, telle une géographie physique unique, etc. Une question serait par exemple de savoir comment la province du Yunnan mobilise son passé de proximité avec l'empire colonial français. Une analyse de la presse chinoise nous permettra de savoir, par exemple, ce qui est dit du chemin de fer Hanoi Kunming. Est-ce qu'il ne s'agit pas de réinvestir ou de réactualiser des axes d'échanges, de circulation d'hommes, de marchandises, d'idées, héritées du passé ?

- **Chercheur :** Eglantine JASTRABSKY, doctorante Centre d'Etudes sur la Chine moderne et contemporaine, EHESS Paris.
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication en coédition avec Les Indes savantes en 2008-9.

1-3-10- L'essor des districts ou clusters industriels au Viêt Nam

- **Problématique :** Dans les reconfigurations économiques qui s'opèrent aujourd'hui, les districts ou clusters industriels jouent un rôle de plus en plus décisif ; à l'intérieur même des pays, les noyaux d'activité qu'ils constituent au niveau local instaurent des pôles de développement essentiels pour le développement : au niveau international, c'est au travers de la spécialisation de ces pôles et de la compétitivité qu'ils développent en optimisant la production de biens locaux collectifs que se joue le positionnement des pays dans la nouvelle division du travail qui se met en place. L'enjeu est d'autant plus fort en Asie, vu le basculement des productions qui s'opère là aujourd'hui et la nouvelle division du travail qui se met en place entre les divers pays de cette zone.

Dans la profonde et rapide réorganisation qui se fait ainsi jour, le Vietnam ne se trouve pas sans atout. Marqué d'un côté par une forte base de tradition artisanale, il possède également nombre de pôles d'activités productives anciens ou plus récents qui ne demandent qu'à se transformer. Bien pourvu en clusters dotés par ailleurs de multiples potentialités, le Vietnam se trouve d'un autre côté peut-être plus limité que d'autres pays par les freins institutionnels rencontrés jusque récemment par les entreprises des districts pour se développer et s'autonomiser, et par la mise en œuvre somme toutes très récente de politiques publiques prenant en compte le phénomène des agglomérations d'entreprises ou clusters et visant à les soutenir.

L'objectif du travail est donc d'étudier l'essor des clusters au Vietnam afin de mieux déterminer les conditions et moyens à mettre en œuvre pour les dynamiser.

- **Chercheurs :**
 - Bernard GANNE, sociologue de l'industrie et des entreprises, Directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire Glysi-Safa, responsable scientifique
 - Nghi NGUYEN, doctorant vietnamien (Université Lyon 2), boursier MAE en alternance.

- Cédric VERBECK, doctorant français (Université Lyon 2) : bourse du Ministère de la Recherche : fait sa thèse sur le développement des clusters high tech au Vietnam et le rôle de l'innovation et des transferts de technologie.

- **Résultats** : L'étude fera l'objet d'un DVD et le travail de terrain de deux doctorants préparant chacun une thèse sur les villages de clusters au Vietnam. En cours de montage. Parution prévue en automne 2008.

1.4 – PROGRAMMES DE RECHERCHE LANCES EN 2007 ET QUI DOIVENT ETRE ACHEVES EN 2009

4 programmes de recherche impliquant une dizaine de chercheurs, dont 1 doctorant, de 3 nationalités ont été lancés sur l'exercice :

1-4-1-Bois de rose : Sur la piste des trafiquants de femmes à but d'exploitation sexuelle en Asie du Sud-Est

- **Problématique** : La présente étude sera basée sur les données collectées par l'auteur, sur le terrain, lors de patientes observations depuis près de 20 ans, sur les données rassemblées durant deux années d'expertise générale sur la question du trafic des femmes en Asie du Sud-Est pour le compte de l'ONG AFESIP et de la Fondation espagnole ANESVAD, et sur l'abondante bibliographie rassemblée durant cette période par l'auteur.

Explication sur le fait que l'Asie du Sud-Est est aujourd'hui, du fait de la mondialisation et compte tenu de traits culturels régionaux propres, un haut lieu du trafic humain (femmes et fillettes) à but d'asservissement sexuel ; trafic d'ailleurs en augmentation pour des raisons économiques et culturelles et du fait de l'amélioration des transports mais aussi de la répression efficace menée par les autorités nationales et internationales contre les trafiquants de drogue dont beaucoup se recyclent dans le trafic humain qui rapporte autant sinon plus mais présente moins de risque.

Seront rappelées autant que possible les routes principales, les formes, et les techniques requises par les trafiquants de femmes, mais surtout les causes de cet asservissement, en relation aux systèmes de parenté considérés.

Après avoir rappelé l'existence de tels traits culturels pertinents, indispensables à comprendre le contexte général, des exemples concrets viendront illustrer les situations vécues par de nombreuses jeunes filles et jeunes femmes d'Asie du Sud-Est, en essayant d'en retirer des structures générales, notamment en ce qui concerne les techniques utilisées par les trafiquants pour attirer les jeunes filles dans leurs filets, et celles qu'ils utilisent pour passer les frontières sans dommage, et pour les garder prisonnières .

- **Chercheur** : Pierre LE ROUX, ethnologue.
- **Publication** : Ce programme devrait donner lieu à une publication en coédition avec les éditions Connaissances & Savoirs en 2009.

1-4-2- Développement du bassin du Mékong : conséquences humaines et environnementales

- **Problématique :** Ce projet pluridisciplinaire s'inscrit dans le cadre du programme transversal sur la Région du Grand Mékong. Le projet vise à étudier les conséquences des transformations suite à l'aménagement du bassin du Mékong sur les hommes et les paysages. Il s'agira de réunir les contributions de cinq spécialistes de disciplines différentes, économie, politique de développement, géographie, ethnologie, et la contribution de cartographes de l'université de l'Université d'Orléans. Un photographe complètera l'étude par une documentation photographique sur les transformations du paysage.
- **Chercheurs :** Marc GOICHOT, Francois MOLLE, Guy LUBEIGHT, Bernard MOIZO, Jean-François HASTING, Jérôme MING.
- **Partenariat :**
Le projet bénéficie du soutien de l'Institut International Fleuves et Patrimoine de la Région Val de Loire et de l'assistance technique du laboratoire de géomatique IRD-Université d'Orléans.
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication en coédition avec Les Indes savantes en 2008 ou 2009.

1-4-3- Philippines rouges

- **Problématique :** Cette étude de terrain se propose d'explorer la genèse, les mutations idéologiques et structurelles ainsi que les dérives criminelles de la guérilla communiste aux Philippines ; d'analyser les effets des politiques économiques gouvernementales en matière de réforme foncière et de gestion des ressources naturelles sur le soutien apporté aujourd'hui à la mouvance par certains groupes ethniques, socio-économiques ou confessionnels à Luzon, dans les Visayas et à Mindanao ainsi que les retombées sur le tissu industriel et donc économique des mesures populistes prises au cours des dix dernières années officiellement aux bénéfices des travailleurs ; et d'enquêter enfin – afin de quantifier et ainsi mieux comprendre la nature et l'ampleur véritable de ce phénomène – sur la campagne d'élimination physique de sympathisants de gauche qui s'est abattue sur le pays depuis septembre 2001.
- **Chercheurs :**
 - GALANG Roberto N. Jr (Manille), Doctorant en sciences économiques, consultant-expert.
 - ABDELKAFI Philippe (Bangkok), Journaliste indépendant.
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication en 2009.

1-4-4- Développement économique de Timor

- **Problématique :** Les instances Onusiennes considèrent Timor-Est comme le « pays le plus pauvre d'Asie », cet État dispose de potentiels non négligeables : des réserves en hydrocarbure en mer de Timor à partager avec l'Australie, une agriculture vivrière globalement autosuffisante, une caféiculture de renommée internationale, etc. Timor-Est a fait l'objet de nombreux projets de développement par des ONG, et vient d'être identifié comme potentiel pays d'activité par la *Millennium Challenge Corporation*, une fondation créée par le gouvernement américain pour soutenir les pays les plus démunis. De nombreuses questions restent toutefois controversées ou en suspens, comme : l'adéquation de cette planification aux spécificités socio-économiques du pays ; la constitution d'un fond de placement pour l'utilisation des revenus des hydrocarbures (visant à faire fructifier l'argent sur les marchés internationaux) ; le rôle de l'État et du privé dans les services publics ; l'ouverture aux investissements étrangers notamment dans l'agro-industrie ; les capacités de gestions et de bonne gouvernance locale ; ou la délicate question des anciens avoires portugais et indonésiens.
- **Chercheur :** Frédéric DURAND, Maître de Conférences Toulouse 2
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication sous la forme d'un *Occasion Paper* en 2008 ou 2009 .

1.5 - NOUVEAUX PROJETS PREVUS POUR 2008

Quatre nouveaux projets de recherches seront lancés en 2008. Ces études devraient être publiés en 2009 ou 2010.

1-5-1- Timor contemporain

- **Problématique :** La situation de la République Démocratique de Timor Lest est régulièrement présentée en mobilisant trois clichés qu'il est nécessaire de remettre en question d'emblée : une supposée « petitesse » ; le fait qu'il s'agirait du pays « le plus pauvre d'Asie » ; la réputation d'être un Etat construit à partir de zéro par l'ONU. De fait avec 1,1 million d'habitants en 2008, des ressources non-négligeables en hydrocarbures et plusieurs siècles d'histoire partagée avec le Portugal avant vingt-cinq ans d'occupation indonésienne, le pays est plus complexe que ne laisseraient penser bien des raccourcis des discours internationaux.
- **Chercheur :** Frédéric DURAND, Maître de Conférences Toulouse 2
- **Soutien :** Ambassade de France à Jakarta.

1-5-2- Brunei, les métamorphoses d'un Etat-réseau

- **Problématique :** Centre géopolitique maritime séculaire, relevant d'une idéologie d'Etat-réseau de type malais, puis privé de sa dimension territoriale par les avant-postes de l'Empire britannique, Brunei a survécu en compensant la perte de ses espaces côtiers par l'alourdissement de son espace social grâce à une immigration massive tout au long du XX^e s. Il s'en est suivi une redéfinition des rapports entre les trois piliers constitutifs du sultanat, la Couronne, la Religion et l'Echange, autorisée par l'accroissement d'un revenu national tiré par la ressource pétrolière.

- **Chercheur :** Marie-Sybille de Vienne, Maître de Conférences à l'INALCO, Paris, chercheur associé à l'IRASEC
- **Publication :** Ce programme devrait donner lieu à une publication dans la collection *Asie plurielle*, de la Documentation française.

1-5-3- Naypyidaw, la nouvelle capitale birmane

○ **Problématique :** La soudaine délocalisation de la capitale birmane de Rangoun à Naypyidaw, le 6 novembre 2005, a surpris tous les observateurs. Toutefois, au plan historique, le transfert d'une capitale d'un site vers un autre n'est pas un phénomène inconnu en Birmanie. Pour se protéger des mauvais présages et manifester leur pouvoir politique, les nouveaux rois birmans n'hésitaient pas à délocaliser, au moment du changement de règne, la capitale dont ils venaient d'hériter. La création de Naypyidaw, par la junte qui dirige la Birmanie depuis 1962, s'inscrit dans cette tradition, mais elle correspond à une série de nouveaux critères qui, sans exclure les croyances ancestrales, sont avant tout d'ordres stratégique, sécuritaire, économiques, et culturels.

La recherche analysera tous les facteurs qui ont conduit à cette délocalisation, la manière brutale dont elle s'est déroulée, comment elle a été subie par les Rangounais transférés et perçue internationalement. Elle étudiera les conséquences géopolitiques du déplacement de la capitale et la capacité du régime militaire à contrôler l'Union de Birmanie depuis ce nouveau siège politique.

- **Chercheur :** Guy LUBEIGT, Docteur d'Etat, Chercheur associé à l'IRASEC.
- **Publication :** IRASEC *Occasional paper*

1-5-4- Malaisie contemporaine

- **Problématique :** Monographie pays sur le modèle des volumes précédents : Thaïlande, Vietnam, Cambodge et Birmanie.
- **Chercheur :** en cours de négociation.
- **Soutien :** SCAC de Kuala Lumpur.

DEUXIEME PARTIE – VALORISATION (TRADUCTIONS, EVENEMENTS, EXPOSITIONS, CONFERENCES, SEMINAIRES ET COLLOQUES)

2.1 – SEMINAIRES ET COLLOQUES

2.1.1 - Organisation et participation à des colloques scientifiques

Opérations réalisées en 2007

Séminaire sur l'Etat et les médias en période de transition politique

L'Irased, en partenariat avec les Ambassades de France et d'Allemagne ainsi que le *National Press Council of Thailand*, a organisé le mercredi 23 mai 2007 un séminaire sur les relations entre l'Etat et les médias en Thaïlande en période de transition politique. Ouvert par le ministre attaché auprès du Premier ministre Teerapat Sereerangsarn, ce séminaire auquel ont participé de nombreux universitaires thaïlandais ainsi que des représentants des médias locaux et internationaux a permis de faire le point sur l'état de la liberté de la presse dans le royaume mais aussi d'examiner en profondeur le texte préparatoire de la prochaine constitution thaïlandaise, et plus particulièrement, les articles concernant les médias. S'articulant autour de cinq thèmes principaux (la censure, la propriété des médias, l'éthique, les nouveaux médias et la constitution), le séminaire a souligné la préoccupation des professionnels du secteur et des représentants de la société civile face à une dégradation possible de la liberté des médias mais aussi de la qualité et de la pertinence des informations transmises au public. Cette situation pourrait remettre en cause la crédibilité des médias thaïlandais qui bénéficient cependant encore d'une grande liberté d'expression notamment en ce qui concerne la presse écrite. La situation est plus préoccupante pour les radios, télévisions ainsi que pour les sites internet.

Les relations entre la Thaïlande et les pays de la sous région du Grand Mékong - Birmanie, Cambodge, Laos, Vietnam, avec l'Institut d'Etudes Asiatiques de l'université Chulalongkorn, le 8 novembre 2007.

Dans le cadre de ses accords de partenariat avec le centre d'études asiatiques de l'université Chulalongkorn, l'Irased a organisé une conférence sur les relations entre la Thaïlande et les pays de la sous région du Grand Mékong. D'adversaires à partenaires, de pays puissants à pays fragiles, les relations entre les pays de la région ont été parfois enthousiastes, souvent tendues voire conflictuelles. Aujourd'hui de nombreuses questions, qu'elles soient sociales, politiques, économiques ou environnementales ne peuvent plus se régler à l'échelle d'un seul pays. L'objectif de cette conférence était de promouvoir une meilleure connaissance mutuelle qui, à terme, pourrait permettre de stimuler la coopération entre les différents acteurs de la région. L'interdépendance est devenue une notion essentielle et d'intérêt commun. Après la période de la Guerre Froide, le développement du processus de coopération dans le cadre d'instances régionales comme l'ASEAN a encouragé l'idée de l'intensification des relations des pays d'Asie du Sud-est continentale. Il était donc intéressant d'échanger, de partager des analyses croisées sur la nature de ses relations, vues à la fois du côté thaïlandais que de celui de ses voisins. Des

discutants, chercheurs spécialistes des pays concernés et originaires de ces pays, ont apporté leur expertise et proposés de nouveaux axes d'études et de recherche. Ils ont proposé des réponses alternatives aux questions soulevées par leurs confrères thaïlandais, ce qui a permis d'engager un débat constructif, pour une compréhension et un dialogue renforcé.

Les actes de cette conférence seront publiés au cours de l'année 2008 avec la revue *Monssons*.

2.1.2 – CONFERENCES DONNEES EN 2007 ET DEBUT 2008

Recomposition de l'Islam en Asie, colloque organisé avec le CSH à New Delhi les 16 et 17 avril 2007. Agnès de Feo et Juliette Van Wassenhove ont présenté leurs travaux coordonnés par l'Irasec.

Présence économique européenne en Asie du Sud-Est,

Le directeur de l'Irasec, Guy Faure, a donné une conférence sur le thème de la présence économique européenne en Asie du Sud-Est au lycée international de Bangkok le 21 mai 2007.

L'initiative Gange –Mékong, conférence donnée le 12 juin 2007 à l'Institut d'études asiatiques de l'université Chulalongkorn par le professeur Swaran Singh de l'université Nehru à New Delhi.

Nouvelles dynamiques sino-japonaises en Asie Orientale : du regard rétrospectif à l'approche prospective, colloque organisé avec la Maison Franco-Japonaise à Tokyo, les 28 et 29 juin 2007. Guy Faure, Guy Lubeight et David Hoyrup ont présenté les recherches conduites par l'Irasec sur les relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est. Les actes du colloque seront publiés en 2008 par l'IRASEC et coordonnés par Guy Faure.

The practice of Alternative Economy: from Community to Cyberspace, par Roland Poupon ; chercheur associé à l'Irasec, dans le cadre de la 10^e conférence internationale sur les études thaïlandaises, le 11 janvier 2008 à l'université Thammasat

Burma Borderlands : gateways to everywhere in Southeast Asia, par Guy Lubeight, chercheur associé à l'Irasec, intervention dans le cadre de la première conférence internationale du « Asian Borderlands Research Network », le 17 janvier 2008 à l'Indian Institute of Technology de Guwahati (Assam)

Arnaud Leveau a discuté la présentation d'***Assessment of the Kunming Homeland Project in HIV/AIDS prevention*** proposé par Mei Li de l'université du Yunnan au tour de table organisé le 14 janvier 2008 par le Mékong Institute à Khon Kaen,

2.1.3 – PARTICIPATION A DES SEMINAIRES ET COLLOQUES EXTRA SCIENTIFIQUES

En association avec l'Alliance Française de Bangkok l'IRASEC organise régulièrement des conférences destinées à un large public sur les grandes questions touchant l'Asie du Sud-Est contemporaine :

Conférences tenues en 2007:

- **25 janvier 2007** : Les réfugiés de Birmanie en Thaïlande par Claude Delachet-Guillon (CNRS)
- **15 février 2007** : Santé et risque tropical face à l'émergence de maladies inédites, où va la Thaïlande? par Dr. Jean-Paul Gonzalez, Directeur de recherche à l'IRD
- **29 mars 2007** : Sud de la Thaïlande, ligne de faille entre le monde malais et le monde thaï bouddhiste, par Arnaud Dubus, journaliste

- **24 mai** : Médias en Thaïlande, le fragile pouvoir, par Philippe Latour, journaliste
- **18 octobre 2007** : La Thaïlande face à l'étranger : apprendre et digérer, par Stéphane Doyert, Conseiller de coopération à Rangoon
- **13 décembre 2007** : Les triades en Thaïlande : une influence ancienne et sans cesse renouvelée, par Arnaud Leveau, directeur adjoint de l'Irasec,

Autres interventions :

2^e colloque International de Bangkok

Guy Faure a donné une conférence de présentation sur la recherche française en Asie du Sud-Est dans le cadre du 2^e colloque international de Bangkok sur le français comme médiateur de la diversité culturelle et linguistique.

Eu perceptions in Asia, intervention de Guy Faure, directeur de l'Irasec à une réunion de formation interne de la délégation de l'Union Européenne le 14 novembre 2007 à Bangkok.

Arnaud Leveau donne un samedi par mois une conférence à l'Ecole **coréenne internationale de Bangkok** sur la présence française et européenne en Asie du Sud-Est.

2.2 – EVENEMENTS ORGANISES A L'OCCASION DE LA PARUTION DES OUVRAGES

BANGKOK (THAILANDE) :

Dictionnaire des Khmers rouges : Présentation de l'ouvrage et conférence de l'auteur devant la presse thaïlandaise et étrangère à l'auditorium de l'Alliance française de Bangkok le 16 janvier 2007

Asie du Sud-Est 2007 : présentation de l'ouvrage et table ronde avec les Conseillers du Commerce extérieur, le 1^{er} février.

Bangkok Book Fair : L'Irasec et les librairies Carnets d'Asie (Phnom Penh, Siem Riep) et La Boucherie (Paris) ont partagé un stand au salon du livre de Bangkok du 30 mars au 10 avril 2007

2^e colloque International de Bangkok : le français comme médiateur de la diversité culturelle et linguistique. Ce colloque a été organisé par l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français avec le soutien du Ministère de la Culture et de l'Ambassade de France en Thaïlande. L'Irasec a disposé d'un stand de présentation de ses ouvrages. Bangkok, du 23 au 26 octobre 2007.

10^e conférence internationales sur les études thaïlandaises : les publications de l'Irasec en langue anglaise ont été présentées sur le Stand de Silkworms books à l'université Thammasat, du 9 au 11 janvier 2008

LAFAYETTE VILLE (ARKANSAS – ETAT UNIS) :

Aceh : l'histoire inachevée. La fière histoire d'une terre dévastée par les tsunamis. L'ouvrage a été présenté au cours d'une conférence/exposition sur Aceh organisé par l'association des étudiants indonésiens de l'université de Lafayette Ville, le 21 septembre 2007.

PARIS (FRANCE) :

Rencontres du livre de sciences humaines : l'Irasec était représenté sur le stand des éditions Aux lieux d'être du 9 au 11 février 2007

PHNOM-PENH (CAMBODGE):

Lancement du Dictionnaire des Khmers rouges de Solomon Kane, le 9 janvier 2007

L'ouvrage a été lancé lors d'une soirée organisée au centre de ressources audio-visuelles Bophana à Phnom-Penh. Une cinquantaine de personnes dont des représentants des chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, des universitaires français et cambodgiens, des représentants de médias français et internationaux. La conférence de presse a été retransmise dans son intégralité à la télévision au Cambodge et en Europe (via satellite et internet) par Apsara TV.

L'ouvrage a également reçu un « Coup de cœur » des libraires en France et a été présenté pendant une semaine sur LCI dans l'émission de Valérie Expert. Il a fait l'objet de nombreuses recension dans la presse française, francophone et internationale (AFP, Reuters, Le Figaro, Valeurs Actuelles, La Croix, RFI, France 24, Le Monde diplomatique, Le Nouvel Observateur, Cambodia Daily, Phnom Penh Post etc...)

2.3 TRADUCTIONS EN LANGUES ETRANGERES, EDITIONS, COEDITIONS

2.3.1 Traductions en langues étrangères

Envisagée dès 2001, la politique de traduction et d'édition en langues étrangères de l'institut s'est heurtée à diverses difficultés qui en ont compliqué et retardé l'exécution. On notera d'abord le coût important de ce type de démarche, l'éditeur privé partenaire étant rarement en mesure d'assumer les frais de traduction. On notera ensuite le très important travail d'édition à consentir en aval. Les différentes structures de traduction financièrement accessibles pour l'IRASEC regroupent des compétences techniques et linguistique avérées, mais l'expérience des sciences sociales leur fait globalement défaut. Or, l'institut peine à mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires à ce travail supplémentaire.

Aujourd'hui l'Irasec a noué des partenariats éditoriaux avec trois maisons d'édition anglophone : NUS Press, Silkworm Books et les presses de l'Institute of Southeast Asian Studies de Singapour.

Des contacts ont été pris avec Orchid Press ainsi que Routledge pour de futures publications.

La politique de traduction et de publication en langues étrangères reste une priorité de l'institut dans la mesure où elle relève de sa mission didactique et renforce son rayonnement international.

Au cours de l'année 2007 une étude conduite par l'IRASEC ont été traduite et publiée en langue anglaise.

Japon-Viet Nam : histoire d'une relation sous influence (A relation under influences) de Guy FAURE et Laurent SCHWAB. Le livre a été publié au Singapore University Press.

Il faut toutefois noter que plusieurs études de l'Irasec ont été publiées directement en langue anglaise. C'est le cas des quatre premiers numéros la nouvelle série d'Occasional Paper lancée en 2007.

Deux projets de traduction sont en cours pour l'année 2008. Il s'agit de *La Fin de l'innocence, l'Islam indonésien face à la tentation radicale de 1967 à nos jours* d'Andrée FEILLARD et Rémy MADINER ainsi que de *Présence économique européenne en Asie du Sud-Est* de Guy FAURE et David HOYRUP.

2.3.2 –. Les publications réalisées en interne

Afin de réduire ses coûts de transport et d'impression mais aussi d'accélérer la diffusion de certains ouvrages en Asie, l'IRASEC a décidé au cours de l'année 2007 d'éditer, d'imprimer et de distribuer directement à partir de Bangkok certains titres et de garder l'intégralité des droits pour l'Asie. Les droits hors Asie sont laissés à un éditeur partenaires en France.

Version originale en français :

- Focus Asie du Sud-Est, *Asie du Sud-Est 2008*, Irasec – Documents, Bangkok, 2008, 226 p.

L'édition française est distribuée par Aux lieux d'être.

***Occasional Paper* et notes de recherche (*Discussion Paper*)**

Deux nouvelles collections en libre accès sur le site Internet de l'Irasec ont été lancées au cours de l'année. Il s'agit des séries d' *Occasional paper* et de Notes de recherches. Certaines de ces études ont également été imprimées et distribuées.

Le succès de ce nouveau type publication est indéniable. Les titres offerts sur le site internet ont été téléchargés plusieurs milliers de fois et sont largement repris dans les bibliothèques universitaires internationales.

Ces deux séries permettent de publier des monographies très spécialisées, des actes de colloque ou de séminaire ainsi que des études courtes.

Elles permettent également d'écourter le délais entre la remise du manuscrit et sa diffusion tout en réduisant les coûts d'impression et de transport. Elles bénéficient par ailleurs d'un visuel homogène assurant une bonne visibilité aux études pilotées par l'Irasec.

Elles complètent enfin l'éventail de publications offert par l'IRASEC. L'Institut dispose dorénavant d'un ensemble de collection sur différents supports permettant de diffuser un nombre croissant d'études allant de la monographie nationale à la note courte.

○ Série d'*Occasional Paper*

Cette série connaît un véritable succès. A titre d'exemple l'*Occasional Paper* n°4 a été téléchargé plus de 3000 fois la première semaine de sa mise en ligne saturant la bande passante du site de l'IRASEC. A l'avenir, Il est à prévoir de souscrire à un réseau internet permettant un plus grand nombre de téléchargement.

Version originale en français :

- Xavier OUDIN et Voravidh CHAROENLOET, *Population et développement en Asie du Sud-Est*, IRASEC – Occasional Paper n°5, Bangkok, 2008, 150 p.

Version originale en anglais :

- Arnaud LEVEAU (Eds) : *Investigating the Grey Areas of the Chinese Communities in Southeast Asia*, IRASEC – Occasional Paper n°1, Bangkok, 2007, 168 p

- Arnaud LEVEAU et Chavarong LIMPATTAMAPANEE (Eds), *State and Media in Thailand during Political Transition*, IRASEC – Occasional Paper n°2, Bangkok, 2007, 48 p

- Swaran SINGH, *Ganga-Mekong Initiative*, IRASEC – Occasional Paper n°3, Bangkok, 2007, 72 p

- Patchawarai WONGBOONSIN (Eds), *Trafficking for Sexual Exploitation into Southern Thailand*, IRASEC – Occasional Paper n°4, Bangkok, 2008, VII-82p.

○ Série de Notes de recherche / *Discussion Paper*

En 2007 pour des études courtes l'IRASEC a lancé une nouvelle collection de notes de recherche téléchargeables gratuitement depuis son site internet

Version originale en français

- Lucas PATRIAT, *La décentralisation indonésienne : une expérience de démocratisation radicale et chaotique*, Les notes de recherche de l'Irasec, Bangkok, 2007, 31 p.

2.3.3 Les éditeurs partenaires (co-édition)

○ Les éditions Arkuiris :

Espace d'Asie, 13 rue des Pervenches, 31500 Toulouse (France)

Tél. : 05 61 99 82 63

Fax : 05 61 50 44 41

e.mail : f_durand2001@yahoo.fr

Version originale en français :

- Frédéric DURAND, *Timor : 1250-2005, 750 ans de cartographie et de voyages*, IRASEC-Arkuiris, Toulouse, 2006, 520 pages

- Frédéric DURAND, *Catholicisme et protestantisme dans l'île de Timor : 1556-2003 – Construction et engagement politique contemporain*, IRASEC-Arkuiris, Toulouse, 2004, 240 p.

- Rodolphe DE KONINCK, Frédéric DURAND et Frédéric FORTUNEL (éds), *Agriculture, environnement et sociétés sur les hautes terres du Vietnam*, IRASEC-Arkuiris, Toulouse, 2005, 224 p.

○ Lignes de repères

3, rue de Téhéran – 75008 Paris (France)

www.lignes-de-reperes.com

- Philippe MIGAUX (préface de Gérard CHALLIAND), *l'islamisme combattant en Asie du Sud-Est*, Paris, 2007, 238 p.

○ Les éditions Aux Lieux d'être

51, rue de Genève, 93120 La Courneuve (France)

Tél. : 01 48 54 81 81 - www.auxlieuxdetre.com

Version originale en français :

- Focus Asie du Sud-Est, *Asie du Sud-Est 2007*, IRASEC-Aux lieux d'être, Paris 2007, 224 p

- Solomon KANE, *Dictionnaire des Khmers rouges*, IRASEC – Aux lieux d'être, Paris, 2006, 460 p.

- Grégoire ROCHIGNEUX (éd.), *Cambodge soir, chroniques sociales d'un pays au quotidien*, (Préface d'Olivier de BERNON, de l'Ecole Française d'Extrême-Orient), IRASEC-Aux Lieux d'être-Les Editions du Mékong, Paris, 2005, 222 p.

Version originale bilingue, en français et en anglais :

- Jean-Claude POMONTI et Voja MILADINOVIC, *Aceb, l'histoire inachevée*, IRASEC-Aux Lieux d'être, (Préfacé par Andreas HARSONO, président de la fondation Pantau), 2005, 100 p.

○ Connaissances et Savoirs

147-149 rue Saint Honoré, 75001 Paris

Tél : 01 39 08 16 27

Fax : 01 39 75 60 11

e.mail : contact@connaissance-savoirs.com

www.connaissances-savoirs.com

Version bilingue français et anglais

Pierre LEROUX et Bernard SELLATO (sous la direction), *Les messagers divins – Aspects symboliques des oiseaux en Asie du Sud-Est*, IRASEC Connaissances et Savoirs, Seven Orient, Paris, 2006, 862 p.

○ **Les éditions Erès**

11 rue des Alouettes, 31520 Ramonville (France)

Tél. : 05 61 75 15 76

Fax : 05 61 37 16 01

e.mail: eres@edition-eres.com

<http://www.edition-eres.com>

Version originale en français :

« Asie, Tiers du Monde », *Outre-Terre*, n° 6, février 2004, 379 p.

○ **Editions l'Harmattan**

7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris (France)

Tél. : 01 40 46 79 20

Fax : 01 43 25 82 03

e.mail : harmat@worldnet.fr

Version originale en français :

- Stéphane DOVERT, *Thaïlande contemporaine*, 2001, XXIII-438 p.

- Arnaud DUBUS, *Armée du peuple, Armée du roi - Les Militaires face à la société en Indonésie et en Thaïlande*, 2002, XX-256 p.

- Michel GILQUIN, *Les Musulmans de Thaïlande*, 2002, XVIII-204 p.

- Pierre-Arnaud CHOUVY et Joël MEISSONNIER, *Yaa Baa - Production, trafic et consommation de méthamphétamine en Asie du Sud-Est continentale*, 2002, XVI-310 p.

- Eric FRECON, *Pavillon noir sur l'Asie du Sud-Est- Histoire d'une résurgence de la piraterie maritime*, (Préface de Jean- Luc DOMENACH de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris), 2002, XVI-278 p.

- Arnaud LEVEAU, *Le Destin des fils du dragon - L'Influence de la communauté chinoise au Vietnam et en Thaïlande*, 2003, XII-286 p.

- Mathieu GUERIN, Andrew HARDY et NGUYEN VAN CHINH, *Des montagnards aux minorités ethniques - Quelle intégration nationale pour les populations des hautes terres du Vietnam et du Cambodge*, (préfacé par Yves GOUDINEAU), juin 2003, XXVI-354 p.

○ **Les Indes Savantes**

58, rue Jean Jacques Rousseau, Paris 75001 (France)

Tél. : 01 40 41 01 53/06 80 75 76 00

Fax : 01 40 41 01 56

e.mail: inde.savantes@free.fr

Version originale en français :

- Guy FAURE et David HOYRUP, *Présence économique européenne en Asie du Sud-Est*, IRASEC - Les Indes savantes, collection regards croisés, Paris, 2008, 532 p

- Laurent HENNEQUIN, *Ressources documentaires françaises sur la Thaïlande*, IRASEC - Les Indes Savantes, Paris, 2006, 579 p.

- Stéphane DOVERT et Rémy MADINIER, *Les Musulmans du Sud-Est asiatique face aux vertiges de la radicalisation*, août 2003, 146 p.

- Cristina JIMENEZ-HALLARE, Roberto GALANG et Stéphane AUVRAY, *Élites et développement aux Philippines : un pari perdu ?*, (préfacé par Charles MacDonald), 2003, -316 p.

- Stéphane DOVERT et Benoît de TREGLODE, *Vietnam contemporain*, Paris, 2004, -550 p.

- Guy FAURE et Laurent SCHWAB, *Japon-Vietnam : Histoire d'une relation sous influences*, Paris, 2004, -155 p.

- Stéphane DOVERT (éd.), *Réfléchir l'Asie du Sud-Est - Essai d'épistémologie*, Paris, 2004, 226 p.

- Andrée FEILLARD et Rémy MADINIER, *La Fin de l'innocence ? La tentation radicale de l'islam indonésien*, à paraître en 2006.

- Laurent HENNEQUIN, *Bibliographie commentée des sources françaises (ou en français) sur la Thaïlande*, à paraître en 2005.
- Solomon KANE et Felice Noelle RODRIGUEZ, *Les Relations islamo-chrétiennes dans le sud des Philippines*, à paraître en 2006.
- Xavier OUDIN, VORAVIDH CHAROENLOET et Estelle RAYNAUD, *L'impact des évolutions démographiques sur le développement économique et social en Asie du Sud-Est*, à paraître en 2006.
- Lucas PATRIAT et PURWANI DIYAH PRABANDARI, *Recomposition des relations centre-périphéries en Indonésie*, à paraître en 2006.
- Renaud EGRETEAU et Larry JAGAN, *Birmanie : politique étrangère et évolution intérieure*, à paraître en 2006.
- Roland POUPON, *L'Anti-révolution verte en Thaïlande : le succès d'un développement agricole sur un mode extensif*, à paraître en 2006.

○ **Institute of Southeast Asian Studies**

30 Heng Mui Keng Terrace
Pasir Panjang
Singapore 11914
publish@iseas.edu.sg

Réédition:

- WONG TAI-CHEE et Xavier GUILLOT, *Singapore Public Housing Policy*, (preface by Charles GOLDBLUM), ISEAS, Singapour, 252 p. A paraître en 2007.

○ **Kalamo Libros S.L.**

Sector Islas 14. Tres Cantos 28760, Madrid (Espagne)
Tél. : 91-803 54 40
Fax : 91-804 21 17
<http://libreria-mundoarabe.com>

Traduction en espagnol :

- Michel GILQUIN, *Los Musulmanes en Tailandia*, IRASEC-Kalamo Libros, Madrid, 2004, 241 p.

○ **Les Editions du Mékong Co., Ltd.**

26 CD, rue 302, Phnom Penh, BP 627 (Cambodge)
Tél : 01 2790 880 - 012 815 990
Fax : 023 362 654
e.mail: cambodgesoirpnh@bigpond.com.kh

Version originale en français :

- Grégoire ROCHIGNEUX (éd.), *Cambodge soir, chroniques sociales d'un pays au quotidien*, (Préface d'Olivier de BERNON, de l'Ecole Française d'Extrême-Orient), IRASEC-AUX Lieux d'être-Les Editions du Mékong, Paris, 2005, 222 p.

○ **Presses Universitaires de Marnes-la-Vallée**

5 bd Descartes, Champs-sur-Marne, 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2, (France)
Tél. : 01 60 95 70 52
Fax : 01 60 95 70 60
fabryn@univ-mlv.fr

Version originale en français :

- Frédéric DURAND, *Timor Lorosa'e, pays carrefour de l'Asie et du Pacifique – Un atlas géo-historique*, (préface de José Ramos HORTA, Prix Nobel de la Paix), 2002, 208 p. (136 cartes et 106 photographies).

○ **Silkworm Books**

104/5 Chiang Mai-Hot Road, M. 7, T. Suthep

Chiang Mai, 50100 (Thaïlande)

Tel: 053 27 18 89

Fax: 053 27 51 78

e.mail: info@silkwormbooks.info

Traductions en anglais de :

- Michel GILQUIN, *The Muslims of Thailand*, Silkworm Books, Chiang Mai, 2005, 164 p.

- Frédéric DURAND, *Atlas of East Timor*, 2002. Traduction achevée. - Guy FAURE et Laurent SCHWAB, *Japon-Vietnam : Histoire d'une relation sous influences*, Traduction en cours d'achèvement.

- VATTHANA PHOLSENA et RUTH BANOMYONG, *Le Laos au XIX^e siècle*, Traduction en cours.

○ **NUS Press**

National University of Singapore

ASE-01-02, 3 Arts Link

Singapore 117569

Fax : 65 6774-0652

e.mail : nusbooks@nus.edu.sg

<http://www.nus.edu.sg>

Traduction en anglais de :

- Guy FAURE et Laurent SCHWAB, *Japan-Viet Nam : A Relation under Influences*, Singapour, 2007, 177 p

- Pierre-Arnaud CHOUVY et Joël MEISSONNIER, *Yaa Baa : Production, Traffic and Consumption of Methamphetamine in Mainland Southeast Asia*, (Preface : Stéphane Dovert), Singapour, 2004, XIV-210 p.

2.4 – ACTIONS DE PROMOTION

2.4.1 - Outils de notoriété

En 2007 un accent particulier a été donné à la communication de l'IRASEC. Une lettre d'information électronique a été lancée au cours du premier trimestre de l'année et un premier catalogue imprimé a largement été distribué auprès des médias et des milieux académiques.

- **Un catalogue imprimé** (français-anglais) présente l'ensemble des publications de l'IRASEC depuis sa création au premier trimestre 2007. Une réactualisation est à prévoir en 2009.
- **Une lettre d'information** (newsletter) biannuelle a été lancée au début de l'année 2007. Publiée à la fois en français et en anglais elle permet de donner une meilleure visibilité aux activités de l'Institut qui sont depuis plus largement reprises par les médias français et internationaux. Diffusée par internet elle est également téléchargeable sur le site internet de l'IRASEC.
- **Un site Internet** (www.irasec.com) bilingue (français-anglais) présente depuis juillet 2002 les missions de l'institut, ses programmes de recherche et ses publications. Il offre aussi de nombreux liens avec d'autres organismes (Ministère des Affaires Etrangères, Ambassades de France dans la région, centres de recherche en Asie, scientifiques impliqués dans les travaux de l'IRASEC, etc.). Depuis 2006 cet outil accueille en outre des documents téléchargeable permettant de réactualiser de certaines études. Certaines publications sont également disponible en libre accès sur le site.
- **Une banque de données** de plus de mille cinq cents entrées (centres de recherche, universités, bibliothèques, scientifiques et journalistes en Europe, en Asie et en Amérique), a été constituée. Grâce à cet outil, régulièrement enrichi, l'institut adresse ses publications aux organismes et aux personnes-ressources afin de faire connaître l'institut et de repérer de futurs collaborateurs. En 2007 et en 2008, plus de 200 exemplaires des livres *Asie du Sud-Est 2007* et *Asie du Sud-Est 2008* ont été expédiés à différentes personnalités et institutions dans le monde entier. De manière générale, des centaines d'exemplaires d'ouvrages sont régulièrement offerts aux services du Département, aux différents Postes, aux différents partenaires de l'IRASEC, aux médias et à divers centres de recherche, universités, grandes écoles et autres organismes.
- **Une plaquette bilingue** (français-anglais) présente l'institut. Elle a été largement distribuée en France et en Asie du Sud-Est (près de 3 000 à ce jour). Elle est depuis 2007 intégrée au catalogue de l'IRASEC.
- **Des publicités** sont publiées depuis 2003 dans *Le Gavroche*, magazine mensuel de la communauté francophone de Thaïlande, du Cambodge, du Laos et de Birmanie. Cette action modeste permet toutefois d'accroître la visibilité locale de l'institut et s'inscrit dans la dynamique de la couverture de presse, souvent conséquente, qui marque la sortie de ses ouvrages.
- **Les relations avec les médias** restent un outil important de promotion de l'Irasec. Le directeur, le directeur adjoint ou des chercheurs associés répondent régulièrement aux demandes d'entretien et d'information de médias français et internationaux. Par ailleurs grâce à une politique dynamique de communication les études de l'Irasec ont été régulièrement mentionnées au cours de l'année 2007. L'Irasec a ainsi été cités dans Le

Figaro, Valeurs Actuelles, La Croix, Le Nouvel Observateur, Le Monde Diplomatique, 20 minutes, La Tribune de Genève, Le Soir de Bruxelles, Afrique Asie, Chine Afrique, Alternatives Economiques, Le Journal du Mardi, Handelsblatt Wirtschafts-und Finanzzeitung (Allemagne), Die Tageszeitung (Allemagne) Thai Rath (Thaïlande), Bangkok Post (Thaïlande), The Nation (Thaïlande), Khaosod (Thaïlande), Cambodge Soir, Cambodia Daily, Phnom Penh Post, Somme Thmey (Cambodge), Le rénovateur du Laos, Le Meilleur des Monde mais aussi sur Europe 1, France 24, RFI, TV5 monde, France Culture, Arte, Radio Vatican, Channel News Asia (Singapour), Thailand Outlook Channel, ITV (Thaïlande), Channel 3 (Thaïlande), Apsara TV (Cambodge), Radio Canada, Mainichi Radio Osaka (Japon) et KBS en Corée.

Des dépêches d'agence citant l'Irasec ont été publiées cette année par l'AFP, Reuters et la Deutsche Presse Agentur

A l'occasion d'une conférence donnée à la fondation Europe Asie sur la présence économique européenne Asie du Sud-Est Un entretien de trente minutes avec David Hoyrup et Wong Tai Chee été multi diffusé sur 938 Live à Singapour.

La conférence de presse donnée à l'occasion de la sortie au Cambodge du Dictionnaire des Khmers rouges a été diffusée en direct et dans son intégralité par la Chaîne de télévision Apsara et reprise par satellite en Europe et aux Etats-Unis.

L'Irasec fournit également régulièrement des informations et des articles pour le magazine francophone publié à Bangkok « Gavroche » ainsi que pour l'édition de Bangkok du Petit journal (quotidien internet francophone).

2.4.2 – Participation aux foires et salons

- **Rencontres du livre de sciences humaines** Certains livres de l'IRASEC ont été présentés dans le stand des éditions « Aux lieux d'être ». (Paris, du 9 au 11 février 2007)
- **Salon du livre de Bangkok** (Bangkok Book Fair). L'IRASEC, la librairie « Carnets d'Asie » (Phnom-Penh) et la librairie « La Boucherie » (Paris) ont partagé un stand dans le principal salon du livre de Thaïlande, du 30 mars au 10 avril 2007
- **2^e colloque International de Bangkok** : le français comme médiateur de la diversité culturelle et linguistique. L'Irasec a disposé d'un stand de présentation de ses ouvrages. Bangkok, du 23 au 26 octobre 2007.
- **10^e conférence internationales sur les études thaïlandaises** : les publications de l'Irasec en langue anglaise ont été présentées sur le Stand de Silkworms books à l'université Thammasat, du 9 au 11 janvier 2008

BILAN ET PERSPECTIVES 2008

Dans le précédent bilan et perspectives de 2007, je concluais : « *On doit regretter que la dotation du Département pour l'IRASEC reste l'une des plus modestes du réseau des 27 IFRE, alors qu'il couvre une région de 11 pays comptant près de 500 millions d'habitants. Il semble donc important, avant l'échéance de 2008, de s'interroger sur l'ajustement de ses moyens ou sur une redéfinition radicale de ses missions* ».

Malheureusement cette conclusion n'a pas eu l'effet escompté, au contraire le budget de l'IRASEC continue de diminuer cette année encore. Après un pic budgétaire en 2006, où une augmentation de 44% avait été enregistrée, ayant pour effet de tripler le budget recherche par rapport à l'année précédente, en 2007, on assiste à une chute de 23% qui se poursuit en 2008 de 12%. Ces brusques variations du « climat budgétaire » compliquent non seulement la gestion mais surtout la politique scientifique de l'établissement. Ces changements imprévisibles de notre dotation, mettent à mal notre mode opératoire basé sur la contractualisation de chercheurs français et asiatiques sur projets. Cette formule qui avait fait ses preuves devrait, à moyen terme, être remplacée par des contrats rapportés par le ou les chercheurs affectés à l'établissement. Pour l'heure, une seule affectation a été confirmée, et deux autres sont en attente d'un avis favorable.

En amont, disposant de moins en moins de budget pour la recherche, l'IRASEC ne peut plus lancer de projet d'envergure comme dans le passé, ou s'associer avec d'autres organismes. L'institut devient ainsi totalement dépendant des projets de ses partenaires et perd toute capacité d'initiative. Par ailleurs, n'ayant pas encore de chercheurs en propre (le premier chercheur arrive en septembre 2008), il lui est difficile de répondre à des appels d'offres en 2008.

En aval, la réduction des moyens financiers pour les travaux de publication des études rend de plus en plus difficile un financement convenable de certaines opérations indispensables comme la correction, la traduction ou la coédition avec les maisons d'édition. Des solutions palliatives ont été trouvées : en diversifiant les partenaires où en augmentant les publications électroniques (*Occasional papers*, et *Discussion papers* en pdf). Mais à terme, se profile l'arrêt de cette mission d'appui à la publication qui permet, d'une part une bonne diffusion de la production scientifique, et d'autre part profite, entre autres, aux jeunes chercheurs, doctorants ou post-docs, pour leurs premiers travaux. Cette plate-forme éditoriale constitue une spécificité et un atout qui mérite d'être conservée.

Au niveau des perspectives, deux développements majeurs sont en vue cette année qui devraient changer le visage de l'IRASEC :

- D'une part, l'arrivée du CNRS, comme co-tutelle avec le MAEE, qui nous permet d'espérer des moyens complémentaires sur plan humain comme budgétaire.
- D'autre part, le lancement du « Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) Trafics » dans lequel il est prévu la création dans le cadre de l'IRASEC d'un « observatoire des trafics dans la région du Grand Mékong ». Ce projet de FSP, s'il est confirmé, devrait permettre à l'IRASEC de piloter un important programme de recherche dans la région en liaisons avec les postes de la zone concernée et des centres de recherches partenaires.

Compte tenu de ces deux développements, il est indispensable que l'IRASEC dispose d'espaces de travail suffisant pour accueillir chercheurs mis à disposition et doctorants, ainsi que pour héberger l'observatoire des trafics. Dans le cadre du réaménagement du site de Sathorn, il conviendrait que des locaux proches de ses bureaux au deuxième étage, lui soient réservés.

En dernière analyse, notre centre est entré dans une délicate période de transition entre deux systèmes. En effet, nous ne disposons plus de moyens suffisants pour fonctionner à la fois, dans le modèle d'organisation précédent, basé sur une contractualisation et la publication des travaux réalisés, et dans le nouveau modèle, car nous sommes en attente d'affectations de chercheurs pour répondre aux appels d'offre ou des contrats. Le choix du futur directeur de l'IRASEC devra prendre en compte cet environnement nouveau.

L'IRASEC en bref

Etablissement membre du réseau des centres de recherche du Ministère des Affaires étrangères et Européennes. Créé en 2001 et doté de l'autonomie financière depuis le 1^{er} mai 2001.

Zone de compétence :

Indonésie, Viet Nam, Philippines, Thaïlande, Birmanie, Malaisie, Cambodge, Laos, Singapour, Brunei, et Timor Leste.

Subvention annuelle de l'Etat (hors rémunération du directeur, directeur-adjoint et VI) :

Année 2004 = 150 000 euros

Année 2005 = 150 000 euros

Année 2006 = 150 000 + 101 900 + 15 000 Euros programmes transversaux et appel à projets franco-thaïs avec le SCAC de l'Ambassade de France à Bangkok.

Année 2007 = 135 000 euros

Année 2008 : 120 000 euros

Personnels titulaires et boursiers :

- Directeur et encadrement des recherches : Guy FAURE
(direction@irasec.com)
- Directeur adjoint et responsable des publications : Arnaud LEVEAU
(publications@irasec.com)
- Responsable administrative : Sumanan RANGSIYANONDHA
(administration@irasec.com)
- Agent comptable (temps partiel) : Eugène BACHMANN (eugene.bachmann@ccf-cambodge.org)
- Responsable artistique : Mikael BRODU(design@irasec.com)
- Volontaire Internationale : Lionel SIMEON (depuis 10/06 – recherche2@irasec.com)
- Boursier Lavoisier : Sébastien ROUX (jusqu'en 07/07)
- Boursière BAR : Audrey BARON-GUTTY (depuis 10/07_ abarongutty@gmail.com)

Personnels vacataires :

- Editeur scientifique : Brigitte AGENET-PIRAVINICH (depuis 09/06) (mission@irasec.com)
- Documentaliste : Earn BOONYATHAROKUL (01/06)
- Coursier-Factotum (temps partiel) : Sa-Ad PHROMSAWAD
- Femme de ménage (temps partiel) : Srisai KHAMBUA

Prestations sollicitées hors du cadre de l'institut :

- Les recherches,
- Les relectures orthographiques et syntaxiques (deux par projet au delà du travail de l'éditeur scientifique),
- Les illustrations photographiques,
- Les actions de promotion (salons, etc.),
- Le site Internet et la maintenance informatique,
- Les traductions en langues étrangères,
- Les relectures en langues étrangères.

Annexe 1 :

Accord cadre entre le MAE et le CNRS concernant les UMIFRE

ACCORD - CADRE
ENTRE
LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET LE CNRS
DEFINISSANT
DES UNITES MIXTES INSTITUT FRANÇAIS A L'ETRANGER
(UMIFRE)

ENTRE

Le Ministère des Affaires Etrangères, représenté par son directeur général de la coopération internationale et du développement, Monsieur Philippe ETIENNE

ci-après dénommés MAE

D'UNE PART,

ET

Le Centre national de la recherche scientifique, établissement public à caractère scientifique et technologique sis 3, rue Michel Ange, 75794 Paris Cedex 16, représenté par son directeur général, Monsieur Arnold MIGUS

ci-après dénommé CNRS

D'AUTRE PART.

Ci-après conjointement désignés par « les Parties ».

Vu le décret n°67-290 du 28 mars 1967 (consolidé le 8 avril 2005) fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger ;

Vu le décret n°76-832 du 24 août 1976 relatif à l'organisation financière de certains établissements ou organismes de diffusion culturelle dépendant du ministère des affaires étrangères et du ministère de la coopération ;

Vu le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

ns

CB

Am

Vu l'accord interministériel conclu le 5 décembre 2000 entre le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la recherche, relatif à l'organisation des Instituts de recherche français à l'étranger et ses avenants des 3 février 2003 et 6 mars 2006;

Vu la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche :

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

Les Parties conviennent d'utiliser le nouvel outil de coopération scientifique international intitulé Unité Mixte d'Institut Français à l'Etranger (UMIFRE), prévu par l'article 4 de l'avenant n°2 du 3 mars 2006.

L'UMIFRE est un laboratoire virtuel associant des Unités de recherche du CNRS mixtes ou propres et un Institut Français de recherche à l'Etranger (IFRE) du ministère des Affaires étrangères (MAE), selon le modèle des Laboratoires européens ou internationaux associés du CNRS (LEA et LIA).

Les UMIFRE peuvent elle-mêmes abriter une structure opérationnelle de recherche (SOR) du CNRS.

Les UMIFRE sont liées à un ou plusieurs réseaux de laboratoires de recherche du CNRS en France, afin d'assurer la continuité nécessaire pour la réalisation des programmes scientifiques.

Elles ont pour mission la recherche, la formation à la recherche, la valorisation et le renforcement de la coopération scientifique entre les institutions de recherche français et leurs partenaires dans les pays où elle est implantée.

- L'ambassadeur est garant du présent accord et de la mission de l'UMIFRE définie par le MAE et le CNRS

Chaque UMIFRE fait l'objet d'une convention établie en application du présent accord signée par les Parties, fixant ses missions scientifique et de coopération, les unités CNRS impliquées, précisant les personnels concernés, la SOR du CNRS qu'elle abrite, ainsi que les moyens qui lui sont alloués en budget consolidé par les Parties à l'UMIFRE.

CB

BM

L'UMIFRE peut être élargie à d'autres établissements publics, scientifiques et technologiques au moyen d'une convention particulière entre les partenaires concernés.

Les UMIFRE peuvent participer à des structures de coopération du CNRS (PICS, LEA, LIA, GDRI ...) liées à des unités implantées en France, selon les dispositions en vigueur au CNRS. Elles peuvent également participer à des programmes du MAE (P2R, PAI, ARCUS....).

Pour la réalisation de leur objet, les Parties leur attribuent conjointement des personnels et des moyens en fonction de leurs priorités scientifiques et conformément aux modalités définies par le présent accord-cadre.

ARTICLE 2 : PRESENTATION

Les UMIFRE seront désignées sous la forme suivante :

« [intitulé] », UMIFRE [numéro attribué] du CNRS-MAE – numéro et intitulé de la structure opérationnelle de recherche du CNRS si l'UMIFRE en abrite une .

Les UMIFRE devront faire apparaître les sigles du CNRS et du MAE sur l'ensemble de leurs documents papiers ou électroniques : rapports d'activités, papier à lettre officiel , site internet.

ARTICLE 3 : FONCTIONNEMENT

La reconnaissance conjointe, par les Parties, du statut d'UMIFRE est valable pour une durée initiale de quatre ans. Par exception, les Parties peuvent décider conjointement de réduire cette durée pour une ou plusieurs UMIFRE lorsque l'UMIFRE n'abrite pas une SOR.

La liste actualisée des UMIFRE fait l'objet chaque année d'un protocole d'application du présent accord co-signé par les Parties. Dans le cadre de ce protocole, les moyens attribués par chacune des Parties, en crédits et en personnels scientifiques, administratifs et techniques, peuvent être réévalués en fonction des suppressions et des renouvellements d'UMIFRE.

La liste des UMIFRE précisera notamment pour chacune d'entre elles les Unités de Recherche du CNRS impliquées, les missions scientifiques et de coopération, les personnels concernés, les moyens, ainsi que, le cas échéant la SOR du CNRS qu'elle abrite.

Les dispositions des articles 8 et 9 du présent accord continuent de s'appliquer après disparition de la reconnaissance du statut d'UMIFRE.

ARTICLE 4 : DIRECTION DES UMIFRE

4.1. La direction de l'UMIFRE, qu'elle abrite ou non une SOR, est assurée par le directeur de l'IFRE, Etablissement à Autonomie Financière (EAF), nommé dans les conditions prévues à l'article 3 du décret du 24 août 1976 et conformément à l'article 4 de l'accord interministériel susvisé.

MS

CB 

4.2. Dans le cas où une UMIFRE abrite une SOR du CNRS, le directeur de la SOR est nommé conjointement par les Parties conformément à la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 publiée dans le Bulletin Officiel du CNRS et conformément à l'article 4.5 du second avenant à l'accord interministériel susvisé.

4.3. Au terme de la réunion du comité d'orientation stratégique des UMIFRE, la direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID-MAE) et la direction du département scientifique du CNRS auquel est rattachée l'UMIFRE, fixent conjointement les termes de la mission du directeur de l'UMIFRE sur une lettre remise un mois avant sa mise en route.

4.4. En cas de manquement grave du directeur de l'UMIFRE à ses obligations, avéré au terme d'une mission d'inspection conjointe diligentée par le MAE et le CNRS, le directeur de l'UMIFRE pourra être suspendu de ses fonctions. Les Parties désigneront un administrateur provisoire le temps de procéder au remplacement définitif du directeur de l'UMIFRE.

4.5. En cas de décès ou d'incapacité du directeur de l'UMIFRE, les Parties désigneront un administrateur provisoire le temps de procéder au remplacement définitif du directeur de l'UMIFRE.

ARTICLE 5 : SUIVI ET EVALUATION

5.1. Les UMIFRE sont répartis en pôles régionaux. Chaque pôle régional dispose d'un conseil scientifique. Ce conseil scientifique est composé au minimum de dix personnalités scientifiques françaises et étrangères nommées pour moitié par le MAE et pour moitié par le CNRS pour quatre ans. Le conseil désigne en son sein un président. Une fois par an, en session ordinaire, le conseil scientifique émet des avis sur la politique scientifique et sur le budget des UMIFRE ; le conseil scientifique propose au ministre des affaires étrangères, après audition, la nomination des candidats aux postes de directeur d'étude, de boursier ou de chercheur affectés par le MAE. Les conseils scientifiques peuvent se réunir en session extraordinaire soit à la demande de leur président, soit à la demande de la direction scientifique du département du CNRS auquel est rattachée l'UMIFRE, soit à celle de la sous-direction de l'archéologie et de la recherche en sciences sociales du MAE.

5.2. Le directeur de chaque UMIFRE prépare tous les deux ans pour le conseil scientifique et pour le comité d'orientation stratégique mentionnés par l'accord interministériel susvisé, un rapport d'activités comprenant un rapport financier complet, incluant toutes les dépenses déjà engagées, y compris celles en personnel, qu'il adresse à la sous-direction de l'archéologie et des sciences sociales du MAE et au directeur du département scientifique du CNRS auquel est rattachée l'UMIFRE, ainsi qu'à chaque membre du conseil scientifique et à l'ambassadeur du pays de résidence. En application de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et conformément à l'article 8 de l'accord susvisé, le directeur de l'UMIFRE adresse également tous les ans aux deux Parties un budget au format LOLF.

CB

fu

5.3. Chaque UMIFRE est dotée d'un comité de suivi composé du directeur de l'UMIFRE, du président du conseil scientifique concerné, du directeur de la sous-direction de l'archéologie et de la recherche en sciences sociales du MAE ou de son représentant, du Directeur des Relations Européennes et Internationales du CNRS ou son représentant, du directeur du département scientifique du CNRS auquel est rattachée l'UMIFRE ou de son représentant, du délégué régional de Paris A du CNRS, d'un représentant de chacun des établissements partenaires, de personnalités scientifiques locales désignées *intuitu personae* par l'ambassadeur du pays de résidence en concertation avec le Président du Conseil scientifique concerné, d'un président de l'une des sections du Comité National de la Recherche Scientifique dont relèvent les programmes scientifiques des UMIFRE.

Le Comité susnommé assure le suivi des programmes et leur coordination avec les institutions locales. Il est présidé par l'ambassadeur. Son avis est consultatif. Il se réunit sur place autant que de besoin à la demande de l'une ou l'autre Parties.

5.4. Les UMIFRE, leurs programmes scientifiques et leurs chercheurs sont évalués par les instances d'évaluation compétentes pour le CNRS et par le MAE.

5.5. Une mission d'inspection, d'audit ou d'évaluation au sein de l'UMIFRE pourra être organisée par le CNRS et le MAE. Aucune mission d'inspection, d'audit ou d'évaluation au sein de l'UMIFRE ne pourra donc être diligentée par l'une des Parties sans l'accord de l'autre Partie. Chacune de ces missions donnera lieu à un rapport confidentiel communiqué à l'ambassadeur du pays de résidence, au directeur du département scientifique du CNRS auquel est rattachée l'UMIFRE, au sous-directeur de l'archéologie et de la recherche en sciences sociales du MAE.

ARTICLE 6 : MOYENS

Les Parties s'engagent à mettre tous les moyens en œuvre y compris en personnel, dans la limite de leurs moyens disponibles, afin de promouvoir et d'assurer la réalisation de la mission de l'UMIFRE.

Les Parties affectent à l'UMIFRE des personnels scientifiques, administratifs ou techniques dans le respect de leur réglementation respective.

Chaque Partie conserve vis-à-vis de son personnel toutes les charges et obligations afférentes à sa qualité d'employeur.

Les personnels affectés dans une UMIFRE sont placés sous l'autorité de son directeur dans le respect de leurs statuts respectifs.

6.1. Lorsque l'UMIFRE abrite une SOR, le CNRS affecte des personnels (chercheurs ou ITA) conformément à la décision n°9205205OSI du 24 juillet 1992 susvisées. Aucune affectation ne peut excéder quatre ans de façon continue.

6.2 Lorsque l'UMIFRE n'abrite pas une SOR, Le CNRS peut mettre à disposition du MAE des personnels dans le cadre de conventions spécifiques. Aucune mise à disposition ne peut excéder quatre ans de façon continue.

ms

CB Jm

6.3. Lorsque l'UMIFRE abrite une SOR, le CNRS peut lui affecter des enseignants-chercheurs qu'il reçoit en délégation pendant deux ans de façon continue.

6.4. Conformément aux dispositions en vigueur au CNRS, celui-ci peut y affecter des post-doctorants, des doctorants, ou des stagiaires lorsque l'UMIFRE abrite une SOR. Lorsque l'UMIFRE n'abrite pas une SOR, la mise à disposition de personnels susmentionnés fait l'objet d'une convention spécifique avec le MAE.

6.5. Chacune des Parties fixe en accord avec l'autre Partie la mission de l'agent (chercheur, enseignant-chercheur ou ITA) affecté ou mis à disposition au sein de l'UMIFRE.

6.6. Conformément aux dispositions prévues par l'article 6.3 de l'accord interministériel susvisé, l'agent (chercheur, enseignant-chercheur, ou ITA) affecté ou mis à disposition par le CNRS ou par le MAE dans le cadre du présent accord peut être rappelé sur ordre.

ARTICLE 7 : CONVENTIONS ET CONTRATS DE RECHERCHE

7.1. Les conventions de recherche que l'UMIFRE souhaiterait passer avec des organismes tiers, publics ou privés, français ou étrangers sont négociées et signées par les Parties.

7.2. L'UMIFRE peut participer à l'exécution d'un contrat de recherche négocié auprès des agences de financements de la recherche, publiques ou privées, en France, en Europe ou à l'étranger. Ces contrats sont signés par les Parties.

7.3. Conformément à la réglementation en vigueur pour le CNRS, pour les contrats de recherche comportant des dépenses de personnel, un prélèvement de 8 % est opéré sur le montant hors taxes des rémunérations, charges sociales et patronales incluses, au titre de la constitution d'une provision pour perte d'emploi. Au terme de l'exercice budgétaire annuel, s'il n'a pas été dépensé, ce prélèvement devra être réinséré dans le budget de l'UMIFRE sous forme de provision.

ARTICLE 8 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les principes énoncés ci-dessous s'appliquent aux résultats issus des UMIFRE qu'elles abritent ou non une SOR.

Les UMIFRE élargies à d'autres établissements, telles que prévues à l'article 1 du présent accord-cadre, font l'objet d'une convention particulière entre leurs partenaires qui fixe notamment le régime de propriété intellectuelle des résultats issus de leur activité et qui peut, le cas échéant, déroger aux principes énoncés infra.

8-1. Chacune des Parties demeure propriétaire des connaissances, brevetées ou non, qu'elle détient antérieurement à l'entrée en vigueur du présent accord-cadre ou qu'elle détient en dehors du cadre de celui-ci. L'autre Partie ne se voit attribuer aucun droit sur lesdites connaissances, du fait du présent accord-cadre.

8-2. Les résultats brevetables ou non des travaux effectués dans le cadre des UMIFRE appartiennent en co-propriété au CNRS et au MAE selon un prorata fixé selon les apports humains, intellectuels et matériels de chacun.

ms

CB 24

8-3. Brevets

8-3-1. Si certains des résultats obtenus dans le cadre de la présente convention sont susceptibles de faire l'objet d'une protection par un brevet, celui-ci sera co-déposé au nom et au bénéfice du CNRS et du MAE qui supporteront au prorata des parts de copropriété les frais relatifs aux procédures de dépôt, d'obtention et de maintien en vigueur des brevets.

Le brevet portera mention du nom du ou des inventeurs.

8-3-2 Chacune des Parties fait son affaire de la rémunération due à ses salariés ayant la qualité d'inventeur, selon ses règles propres.

8-3-3 Un règlement de copropriété sera négocié entre les parties

8-4. Exploitation des résultats

8-4-1. Chacune des Parties peut utiliser gratuitement les résultats obtenus dans le cadre du présent accord pour ses besoins propres de recherche.

8-4-2. Dans l'hypothèse où, au cours du présent accord-cadre et pendant une période de 3 ans suivant son expiration, des résultats s'avèreraient susceptibles de faire l'objet d'une exploitation industrielle ou commerciale, les Parties conviendront en temps utile des modalités de cette exploitation étant entendu que le CNRS est désigné comme organisme valorisateur bénéficiaire desdits résultats.

Au delà de la période de 3 ans visée ci-dessus et sauf pour ce qui concerne les résultats couverts par un brevet détenu conjointement ou les résultats ayant donné lieu à cette date à un contrat d'exploitation avec un tiers, les Parties seront libres d'exploiter lesdits résultats.

ARTICLE 9 : PUBLICATIONS - SECRET

9-1. Les publications des personnels de l'UMIFRE font apparaître le lien avec les Parties :

Nom de(s) l'auteur(s),
Intitulé de l'UMIFRE,
UMIFRE CNRS - MAE

9-2. Résultats non susceptibles de faire l'objet d'une valorisation sous forme de brevet ou de dossier technique secret

Les résultats non susceptibles de faire l'objet d'une valorisation sous forme de brevet ou de dossier technique secret peuvent être publiés par les personnels de l'UMIFRE, après avis et sous la responsabilité de son directeur.

CB 

ms

9-3. Résultats susceptibles de faire l'objet d'une valorisation sous forme de brevet ou de dossier technique secret

9-3-1. Dans le cas où les résultats seraient susceptibles de conduire au dépôt d'un brevet, le secret sera maintenu par les Parties, qui s'y engagent, jusqu'à publication de la demande de brevet sans toutefois pouvoir excéder au total une période de dix-huit mois à compter du dépôt de ladite demande de brevet.

9-3-2. Dans le cas où des résultats seraient susceptibles de faire l'objet d'une exploitation industrielle sur dossier technique secret, les Parties détermineront d'un commun accord :

- la part des résultats qui constituera ledit dossier technique secret et qui par conséquent ne pourra pas être publiée,
- le contenu des informations qui ne relèveront pas du dossier technique secret et qui pourront faire l'objet d'une publication ou d'une communication à des tiers,
- la durée pendant laquelle le dossier technique restera secret.

9-3-3. Les dispositions du présent article ne peuvent faire obstacle à l'obligation qui incombe aux chercheurs travaillant dans l'UMIFRE d'établir leur rapport annuel d'activité pour l'organisme dont ils relèvent, cette communication à usage interne ne constituant pas une divulgation au sens des lois sur la propriété industrielle.

Les dispositions du présent article ne peuvent pas non plus faire obstacle à la soutenance d'une thèse par un chercheur, un boursier ou un stagiaire affecté par l'une ou l'autre Partie à l'UMIFRE.

Dans ce cas, les Parties peuvent convenir que la thèse sera soutenue à huis clos, afin qu'il n'y ait pas divulgation, au sens des lois sur la propriété industrielle, des résultats susceptibles d'être protégés, par le biais de la publication de cette thèse et/ou de sa soutenance.

9-4. D'une façon générale, en sus des engagements réciproques de secret pris aux termes de l'article 10-3, les Parties s'engagent à garder secrètes les autres informations de toute nature qu'elles auraient pu recueillir à l'occasion des contacts avec les services de l'autre Partie, à l'exception de celles :

- qui sont dans le domaine public ou qui y tombent autrement que par le fait de la Partie destinataire de l'information,
- qui sont déjà en la possession ou sont communiquées à la Partie destinataire par des tiers non tenus au secret.

9-5. L'obligation de secret visée à l'article 9-4 sera maintenue pendant une période de cinq ans à compter de la date d'expiration de la présente convention, pour quelque cause que ce soit.

CB Juy

ARTICLE 10 : DUREE ET RESILIATION

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa signature. Trois mois avant la date normale d'expiration, les Parties peuvent, par avenant, renouveler le présent accord-cadre pour une période quatre ans.

L'accord cadre peut être résilié par chacune des Parties sous réserve d'un préavis de 6 mois adressé à l'autre Partie.

Fait à Paris, le

20 AVR. 2007

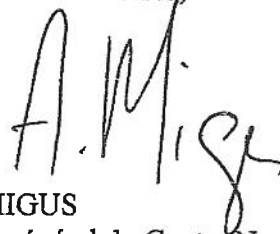
en deux exemplaires

Pour le MAE,

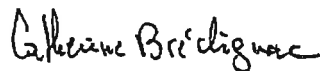


Philippe ETIENNE
Directeur général de la Coopération
Internationale et du Développement

Pour le CNRS,



Arnold MIGUS
Directeur général du Centre National
de la Recherche Scientifique



Catherine BRECHIGNAC
Présidente du Centre National de
la Recherche Scientifique

Annexe 1
Liste des UMIFRE CNRS-MAE

- Centre Français de Recherche à Jérusalem, UMIFRE 7 CNRS-MAE (FRE 2804)

-Pôle Maghreb :

- Institut de Recherche sur le Maroc Contemporain, UMIFRE 1 CNRS-MAE (FRE2896)
- Centre Jacques Berque à Rabat, UMIFRE 2 CNRS-MAE (UMS2554)

-Pôle Egypte, Soudan, Péninsule arabique :

- Centre d'Etudes et de Documentation Economique, Juridique et social du Caire, UMIFRE 3 CNRS-MAE (URA1165)
- Section française de la Direction des Antiquités et des Musées Nationaux du Soudan à Karthoum, UMIFRE 4 CNRS-MAE
- Centre Français d'Archéologie et de Sciences sociales de Sanaa au Yémen, UMIFRE 5 CNRS-MAE (UMS2555)

-Pôle Proche Orient :

- Institut Français du Proche Orient, UMIFRE 6 CNRS-MAE (FRE2895)

-PôleTurquie, Iran, Asie centrale :

- Institut français d'Etudes Anatoliennes à Istanbul, UMIFRE 8 CNRS-MAE (FRE2869)
- Institut français de Recherche en Iran à Téhéran, UMIFRE 9 CNRS-MAE
- Institut français d'Etudes sur l'Asie Centrale à Tachkent, UMIFRE 10 CNRS-MAE (UMS2555)

-Pôle Europe :

- Maison française d'Oxford, UMIFRE 11 CNRS-MAE (FRE2668)
- Mission Historique Française en Allemagne à Göttingen, UMIFRE 12 CNRS-MAE
- Centre Français de Recherche en Sciences Sociales à Prague, UMIFRE 13 CNRS-MAE
- Centre Marc Bloch, UMIFRE 14 CNRS-MAE (URA1795)
- Centre de Recherche en Sciences Humaines et Sociales à Moscou, UMIFRE 15 CNRS-MAE

-Pôle Amérique latine :

- Centre d'Etudes Mexicaines et Centraméricaines à Mexico, UMIFRE 16 CNRS-MAE
- Institut Français d'Etudes Andines à Lima, UMIFRE 17 CNRS-MAE

-Pôle Asie :

- Centre d'Etudes françaises sur la Chine Contemporaine à Hong Kong, UMIFRE 18 CNRS-MAE
- Maison franco-japonaise à Tokyo, UMIFRE 19 CNRS-MAE

MS CB 4h

- Centre de Sciences Humaines à New Delhi, UMIFRE 20 CNRS-MAE
- Institut Français de Pondichéry, UMIFRE 21 CNRS-MAE
- Institut de Recherche sur l'Asie du Sud Est Contemporain à Bangkok, UMIFRE 22 CNRS-MAE (FRE) 9,

-Pôle Afrique :

- Centre Français d'Etudes Ethiopiennes à Addis Abeba, UMIFRE 23 CNRS-MAE
- Institut Français de Recherche en Afrique à Ibadan et à Nairobi, UMIFRE 24 CNRS-MAE
- Institut français d'Afrique du Sud à Johannesburg, UMIFRE 25 CNRS-MAE

MS

CB M

Annexe 2 :

Décision du CNRS pour la création de l'USR n°3142



DEC070041SCHS

Portant création de l'unité de service et de recherche n°3142 intitulée **Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine** et nomination du directeur

Le directeur général,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 19 janvier 2006 portant nomination de M. Arnold MIGUS aux fonctions de directeur général du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service ;

Vu la décision n° 998786DCAJ du 18 juin 1999 relative à la composition et au fonctionnement des comités d'évaluation des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord du ministère des affaires étrangères ;

Vu l'accord-cadre entre le ministère des affaires étrangères et le CNRS définissant des unités mixtes institut français à l'étranger (UMIFRE) du 20 avril 2007 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du directeur scientifique du département des Sciences Humaines et Sociales ;

Décide :

Article 1^{er} – Création

Est créée, pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} juillet 2007, l'unité de service et de recherche (USR) n°3142 intitulée **Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine** :

Département scientifique : **Sciences humaines et sociales**

Délégation : **Paris A**

Sections d'évaluation : **33-39-38-37-40**

Sa mission et l'orientation générale de ses recherches sont les recherches en sciences humaines et sociales sur l'Asie du Sud Est contemporain.

Article 2 – Affectation des moyens

Pendant la période mentionnée à l'article 1^{er}, le CNRS attribue des moyens à l'unité selon les dispositions prévues par les textes qui le régissent.

Article 3 – Nomination

M. Guy Faure, chargé de recherche 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur de cette unité de service et de recherche pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Le directeur de l'unité est destinataire de toutes les notifications de crédits. Il assure la gestion de l'ensemble des moyens mis à la disposition de l'unité. Il doit donner son accord à toute affectation de moyens à des membres de l'unité par des tiers. Il est responsable du choix des chercheurs en formation.

Article 4 – Locaux

Dans le cadre d'une convention passée entre le CNRS et le ministère des affaires étrangères, ce dernier met à la disposition de l'unité de service et de recherche des locaux dans l'immeuble sis : 29 Sathorn Tai Road Bangkok, 10120, Thaïlande

Article 5 – Hygiène et sécurité

Le directeur veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité en application de la réglementation en vigueur au CNRS.

Article 6 – Conseil de laboratoire

Un conseil de laboratoire est mis en place conformément aux dispositions de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 7 – Comité d'évaluation

L'unité de service et de recherche est dotée d'un comité d'évaluation chargé, notamment, de présenter au responsable de l'unité toute recommandation utile sur l'orientation des activités.

Article 8 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 6 Août 2007

A. Migus
Arnold MIGUS

Annexe 3 :

Lettre d'affectation d'un chercheur du CNRS à l'IRASEC



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

 **COPIE**

Paris, le

30 NOV. 2007

Département des sciences humaines et sociales

Monsieur Rémy MADINIER
S/C de Monsieur François RAILLON
Centre Asie du Sud-est UMR8170
EHESS PARIS
54 Bvd Raspail
75006 PARIS

DB/CG/SHS n° SHS/D/2007/1285

Dossier suivi par : Diane BRAMI
Centres français à l'étranger
Tél. : 01 44 96 43 60
Fax : 01 44 96 49 99
Mél : diane.brami@cnrs-dir.fr



Objet : Demande de changement d'affectation de Monsieur Rémy MADINIER

Monsieur,

Vous avez déposé une demande de changement d'affectation. En accord avec le laboratoire « *Centre Asie du Sud-Est* » (UMR8170) dirigé par Monsieur François RAILLON, j'ai le plaisir de vous faire savoir que je donne mon accord à votre affectation à « *Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-est Contemporaine (IRASEC)* » (USR3142) dirigé par Monsieur Guy FAURE, à compter du 1^{er} août 2008, pour une durée de 2 ans, renouvelable, avec résidence à Jakarta.

Votre dossier administratif sera désormais géré par la délégation Paris A.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Françoise COUREL
Directrice du département des Sciences Humaines et Sociales

Copie : Monsieur FAURE, directeur de l'USR 3142

Monsieur BENOLIEL, directeur des Relations Internationales

Monsieur ROULOT, délégué régional- Délégation Régionale Paris A

Madame d'ARGOUGES, directrice des Ressources Humaines

Madame HEURLEY, sous-direction de l'archéologie et de la recherche en sciences sociales, DGCID
Ministère des Affaires étrangères

Monsieur PESCHANSKI DSA section 33

Annexe 4 :

Accord de coopération avec l'INALCO



ACCORD DE COOPÉRATION

entre

L'INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES

2, rue de Lille
75007 France

représenté par son Président
Monsieur Jacques Legrand

et

L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ASIE DU SUD-EST CONTEMPORAINE

IFRE du Ministère des Affaires Étrangères

29 Sathom Tai Road
Bangkok 10120
Thaïlande

représenté par son Directeur
Monsieur Guy Faure

PREAMBULE

L'Institut des Langues et Civilisations Orientales (ci-après nommé «INALCO ») et L'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine (ci-après nommé « IRASEC ») établissent le présent Accord dans le but d'une coopération suivie, régulière et mutuellement profitable.

Article 1 – Accord général

Pour développer la recherche la formation des études sur l'Asie du Sud-Est dans le domaines des sciences sociales sur la période contemporaine, les Parties procéderont à :

- une information mutuelle sur l'état des recherches;
- des échanges de publications et documents;
- l'accueil et l'invitation d'enseignants chercheurs;
- des programmes de recherches en commun;
- l'organisation de rencontres (tables rondes, colloques...) entre les chercheurs des deux parties ou des chercheurs d'Asie du Sud-Est sélectionnés par les deux Parties.
- l'accueil de stagiaires étudiants de l'INALCO à l'IRASEC

Article 2 – Invitation d'enseignants chercheurs de l'INALCO

En fonction de ses propres programmes, l'IRASEC pourra proposer d'inviter un enseignant de l'INALCO. Ce dernier effectuera une prestation, une conférence ou un séminaire, en liaison avec le programme de travail de l'IRASEC dans le cadre duquel il aura été invité. L' INALCO prendra à sa charge les frais de voyage. L'IRASEC versera une indemnité forfaitaire pour couvrir les frais d'un séjour de courte durée et organisera le séjour et les contacts de la personne invitée.

Article 3 – Invitation d'enseignants ou de chercheurs d'Asie du Sud-Est

En fonction de ses propres programmes, l'INALCO pourra proposer d'inviter un membre de l'IRASEC ou un chercheur d'Asie du Sud-Est. Ce dernier effectuera une prestation, une conférence ou un séminaire, en liaison avec le programme de travail de l'INALCO dans le cadre duquel il aura été invité. L'IRASEC prendra à sa charge les frais de voyage. L'INALCO versera une indemnité forfaitaire pour couvrir les frais de séjour et organisera le séjour et les contacts de la personne invitée.

Article 4 – Invitation d'étudiants de Master ou de Doctorants de l'INALCO

En fonction de ses programmes de recherche et de publication, l'IRASEC pourra intégrer un (ou plusieurs) étudiants de l'INALCO en cours de Master ou de Doctorat, sous forme de participation à un ouvrage collectif ou à la rédaction d'ouvrage ; ou bien à une conférence, une table-ronde ou un séminaire. L'IRASEC prendra à sa charge sous forme d'indemnité forfaitaire de publication une partie des frais afférant à la recherche de l'étudiant effectuée en Asie du Sud-Est, selon les modalités en vigueur à l'IRASEC.

Article 5 – Avenants

Les modalités pratiques d'application pour les actions envisagées ou les échanges de personnel enseignant ou étudiant feront l'objet d'avenants spécifiques.

Article 6 – Durée de l'Accord

Le présent Accord entre en vigueur à la date de l'approbation de la dernière signature.

Il demeure valable pendant une durée de trois ans.

Il est renouvelable par accord entre les Parties, moyennant un préavis de six mois.

Il peut être résilié en tout temps à la demande d'une des Parties.

La résiliation prendra effet à la fin de l'année en cours.

La résiliation n'aura pas d'incidence sur les opérations en cours.

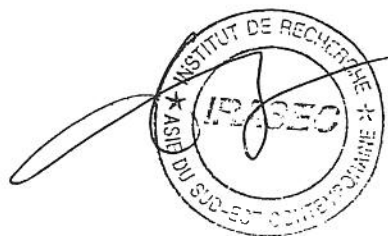
Ainsi fait en deux exemplaires originaux.

Pour
L'INSTITUT NATIONAL DES LANGUES
ET CIVILISATIONS ORIENTALES



Monsieur Jacques Legrand
Président

Pour
L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR
L'ASIE DU SUD-EST CONTEMPORAINE



Monsieur Guy Faure
Directeur

Paris, le 22.05.2007

Bangkok, le 4.06.2007

Annexe 5 :

Avenant à l'accord avec l'IRSEA pour la revue « Moussons »

AVENANT A L'ACCORD DE COOPERATION

Dans le cadre de l'accord de coopération signé le 1^{er} août 2006, il a été convenu entre les deux institutions une coopération pour la co-édition de la revue bi-annuelle *Moussons*.

Article 1-

L'IRASEC aura la charge du contenu éditorial d'un numéro de la revue par an.

Article 2-

L'IRSEA conservera la responsabilité de la maquette et de la gestion administrative de la revue.

Article 3-

Pour le numéro annuel préparé à Bangkok, l'IRASEC s'engage fournir pour PAO un manuscrit complet et finalisé dans un délai convenable.

Article 4-

Les responsables de l'IRSEA et de l'IRASEC se mettront d'accord sur le thème et la table des matières des numéros de *Moussons*.

Article 5-

L'IRASEC participera au financement pour un montant annuel équivalant au coût de fabrication d'un numéro de la revue, soit actuellement trois mille (3 000) euros, qui seront réglés à l'IRSEA sur présentation d'une facture.

Article 6-

50 exemplaires des numéros préparés par l'IRSEA seront remis à titre gracieux à l'IRASEC, et jusqu'à 100 exemplaires pour ceux préparés par l'IRASEC.

Article 7-

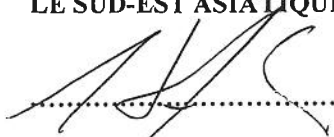
Le nom de l'IRASEC *Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine* devra figurer sur la couverture et en deuxième de couverture.

Article 8-

Le nom du directeur de l'IRASEC devra être mentionné en tant que Directeurs/Editors, et celui du directeur adjoint de l'IRASEC comme Adjoints/Deputies dans la rubrique « Edition ».

Ainsi fait en trois exemplaires originaux.

Pour
**L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR
LE SUD-EST ASIATIQUE**


Monsieur Jean Baffie
Directeur


F. Rominne
Directeur IRSEA
L. 10/01/07

Bangkok, le 21 décembre 2007

Pour
**L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR
LE SUD-EST ASIATIQUE**


Monsieur Guy Faure
Directeur

Bangkok, le 21 décembre 2007

Annexes 6 et 7 :

Note de présentation du rapport financier

Tableau simplifié des trois derniers budgets

ANNEXE 6

Note de présentation du budget 2008

Les ressources enregistreront, pour la deuxième année, une nette diminution. La baisse sensible de la dotation (120 000) et le très faible montant de ses réserves disponibles ne seront que partiellement compensés par le soutien de la Délégation régionale pour l'Asie du Sud-Est (+ 20 000 euros), du SCAC de Kuala Lumpur, et, pour la première année, par une dotation de 4 250 euros du CNRS.

Il en résulte que le budget 2008 connaîtra une diminution de -12 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette diminution affectera, en premier lieu, le poste « études et recherche » (- 26%). Cette baisse importante (- 44 000 euros) s'explique en partie par l'arrivée à terme d'études et donc des règlements des engagements correspondants, et également par la réduction significative des moyens pour financer de nouvelles études (12 000 euros). Les rémunérations d'intermédiaires et les honoraires connaîtront également une baisse importante (- 37%), du fait de la réorganisation des travaux de corrections. Enfin, le poste mission a été réduit de 6%.

D'autres postes enregistrent une augmentation sensible, en particulier le poste « travaux d'impression » (+ 75%) du fait du report sur l'exercice de quatre publications volumineuses initialement prévues dans le budget précédent, et d'un programme très chargé de publications pour 2008. Les frais de personnel connaîtront exceptionnellement une augmentation de + 22% du fait de la proposition de titularisation d'une secrétaire documentaliste et d'un réajustement salarial obligatoire et rétroactif à compter de janvier 2007.

Concernant cette titularisation, l'IRASEC a fait la demande de régularisation de la situation d'un membre de son personnel local, Mlle Earn Bonyatharokul, qui fait fonction d'assistante et de documentaliste, rémunérés de puis janvier 2006 en vacations.

Pour l'exercice 2008, la dotation de l'IRASEC sera employée au fonctionnement et aux salaires des personnels locaux ainsi qu'à quatre types d'opérations :

- 1- Un colloque, à Chang Rai, avec l'Université Mae Fah Luang sur les recherches françaises et thaïlandaises dans le Grand Mékong (11 000 euros).
- 2- De l'appui à la recherche, avec la prolongation d'une bourse d'Appui à la Recherche (BAR) d'un montant de 9 500 euros.
- 3- Des publications (une quinzaine) avec le financement ou co-financement de l'édition scientifique des études publiées en France avec les « éditions du CNRS », « Les Indes savantes » et « Aux lieux d'être », ainsi que localement, en anglais, à Singapour, National University of Singapore (NUS) Press et aux éditions de l'Institute of South-East Asian Studies (ISEAS).
- 4- Des études : avec quatre nouveaux projets de recherches portant sur : Brunei, Naypyidaw, et deux monographies nationales traitant de la Malaisie et de Timor, projets auxquels s'ajoutera une formule remaniée de la publication annuelle, *Asie du Sud-Est, les événements majeurs de l'année* (12 000 euros).

Sur le plan financier, le budget 2008 présentera à l'issue de l'exercice, s'il est entièrement exécuté, un fonds de roulement de 66 459 Euros, composé d'un fonds de réserve disponible (58 359 Euros) et de dotations aux amortissements bloquées jusqu'à l'engagement d'une procédure spécifique (8100 Euros). En tout état de cause, il convient d'attendre au cours de ce 1^{er} trimestre une confirmation définitive des montants de la subvention de fonctionnement et autres dotations complémentaires attribuées au titre de 2008 et de répercuter la baisse ou la hausse de celles-ci dans une prochaine décision budgétaire modificative, tout en veillant à respecter le seuil plancher demandé par le département pour ce qui concerne les fonds de réserve.

Fait à Bangkok, le 28 février 2008

Le Directeur

Guy Faure

Annexe 7 : Tableau simplifié des trois derniers budgets

En K euros	2006	2007	2008
RESSOURCES			
Subvention du Département	150 000	135 000	120 000
Autres subventions publiques françaises (dont bourses)	118 000	4 000	25 000
Subventions publiques locales	0	0	0
Financements européens	0	0	0
Vente de biens & services	4 000	3 000	3000
Autres ressources	8 100	14 000	
TOTAL ressources	272 600	156 800	153 000
DEPENSES			
Charges de personnel	49 620	46 129	51 445
Charges de fonctionnement	67 905	65 480	70 850
Charges immobilières	-	-	
Bourses de recherche (BAR, BCRD, BCD)	-	5 000	9 500
Documentation / publications	13 500	10 645	28 200
Externalisation (montant des contrats confiés à des sociétés de services pour le gardiennage, le ménage, etc...)	285 900	211 255	133 788
TOTAL dépenses	416 925	338 509	293 783

REMARQUE : dans la rubrique « Externalisation » nous intégrons le budget « études », car l'Irased fonctionne par contractualisation de ses chercheurs pour chaque projet.